

Est-ce un ballon d'essai?

Le ministre de l'agriculture, M. Perron, est l'un des membres du conseil d'administration de la Shawinigan. Il ne s'agit plus de l'ennuyer en le rappelant puisqu'il s'en fait gloire. Cependant, si l'on tient compte de sa situation particulière, il est intéressant d'en rapprocher un récent article de la Patrie qui devient de plus en plus, depuis sa réorganisation, un organe à sympathies ministérielles, du moins à Québec.

Il y a une semaine, M. J. R. Cooke, représentant du ministère à la Commission hydro-électrique d'Ontario, présentait à l'Assemblée législative un projet de loi portant qu'une somme de deux millions de dollars, prélevée à même le revenu consolidé de la province, pourra être dépensée par la Commission sous forme de prêts aux cultivateurs. Ce fonds sera administré de la même façon que les fonds du crédit rural.

Tout cultivateur désireux d'installer chez lui l'électricité pourra s'adresser à la Commission hydro-électrique et celle-ci pourra lui avancer à cette fin une somme de \$1,000 (maximum) remboursable dans vingt ans. Si l'emprunteur fait défaut dans ses paiements, le gouvernement en avisera le secrétaire de la municipalité où est sise la propriété. La somme due sera inscrite dans la liste du percepteur des impôts comme une taxe municipale ordinaire.

Selon l'analyse de la loi donnée par la Presse associée canadienne, les gages sur biens meubles, billets, etc. (lien note, or other registered instrument) auront priorité sur le gage du gouvernement.

Le même jour on a présenté un autre projet de loi également intéressant en vertu duquel la Commission hydro-électrique est autorisée à établir une redevance de service minimum dans un district rural. Le projet de loi porte que, quand cette redevance ne suffit pas à couvrir les frais d'exploitation ordinaires, le déficit sera payé à même le fonds du revenu consolidé.

On créera, en outre, un fonds spécial auquel seront versés les surplus réalisés dans les districts où le taux maximum est en vigueur. Ces sommes seront remises entre les mains du trésorier provincial qui les ajoutera au fonds dit "rural service suspense account".

Le but que l'on se propose d'atteindre au moyen de cette législation est clair. C'est de permettre aux cultivateurs des régions éloignées des centrales électriques de faire l'installation nécessaire du matériel électrique et d'obtenir, ensuite, l'électricité à un taux abordable, dût la Commission hydro-électrique encourir un déficit.

La Patrie ajoute en conclusion:

Mais les deux bills présentés à la législature d'Ontario suggèrent d'autres considérations. Il faut en effet y voir aussi un moyen de mettre à la portée des cultivateurs ce précieux auxiliaire qu'est la force motrice électrique. Dans son œuvre de relèvement de l'agriculture, nous ne doutons pas que l'hon. M. Perron a aussi songé à procurer cet avantage à nos cultivateurs, et il est certain que, pour y parvenir, il faudra faciliter l'électrification des fermes et tarifier aux usagers le fluide à un prix très modéré.

A cette fin, peut-être faudra-t-il recourir à des moyens pareils ou équivalents à ceux mis en œuvre dans la province voisine.

On répète, dans le monde des affaires, que l'un des buts (sinon le but principal) de M. Perron en passant du ministère de la voirie au ministère de l'agriculture est de favoriser l'utilisation de la force motrice électrique dans les campagnes.

Il est évident que la Shawinigan n'est pas destinée à y perdre si se réalise le programme que l'on prête à l'un de ses administrateurs et que la Patrie, très proche du ministère, lui donne l'occasion d'exposer.

Mais, par contre, il est des gens qui croient qu'en mettant les fonds publics à la disposition des régions rurales pour les encourager à l'emploi de la force motrice, on créerait un précédent extrêmement sérieux. Ce serait, de toute évidence, un pas considérable dans la voie de l'étatisation.

Il est probable, cependant, comme il est difficile de les croire naïves, que les compagnies productrices d'électricité se rendent compte de la situation et qu'elles souhaitent l'étatisation, qu'il ne tournerait pas nécessairement contre leur intérêt.

On sait, en effet, que, quand il s'est agi de municipaliser la Montreal Water and Power, la ville a payé entre cinq et six millions de plus que le prix auquel les anciens propriétaires étaient disposés à céder leur propriété. Or il s'agissait cette fois d'un acheteur disposé à acheter et d'un vendeur qui tenait de toutes ses forces à vendre et qui n'avait acheté que dans ce but.

Quel serait le résultat si nous avions en présence un acheteur qui tient à acheter, mais un vendeur qui tient à garder sa propriété et ne la cède que par contrainte? Cette contrainte, c'est à craindre, serait hautement capitalisée dans le prix d'achat.

LOUIS DUPIRE

Bloc-notes

Le Soleil est gêné

"Ce fut une gaffe". Tel est l'avis d'un rédacteur du Soleil quant à l'arrestation de la troupe qui donna, l'autre semaine, Phi-Phi au Saint-Denis à Montréal. "L'arrestation en bloc d'une troupe de comédiens français, dans la circonstance, nous cause un sentiment de gêne et de malaise. Nous craignons fort que les autorités montréalaises aient commis une gaffe et agi de façon à jeter un peu de discrédit sur le Canada", écrit un monsieur du Soleil. Il est mal informé des circonstances de l'arrestation. On l'a vu hier, on le savait avant cela, les autorités municipales ont prévenu, au commencement de la semaine dernière, l'un des propriétaires du théâtre où se donnait Phi-Phi qu'elles ne pouvaient tolérer qu'on y continuât une représentation immorale. Cet avis n'ayant pas été pris au sérieux, la police est intervenue; elle n'a fait que son devoir. La direction du théâtre a-t-elle ou non prévenu les acteurs de Phi-Phi de cet avertissement? Dans l'affirmative, ceux-ci étaient responsables de leur conduite; et dans la négative, c'est affaire à régler entre la direction et les représentants des acteurs, la ville n'y est pour rien. "A-t-on averti ces artistes étrangers d'avoir à jouer autre chose?" demandait l'autre jour le Canada. Il sait à quoi s'en tenir dorénavant. Si les acteurs n'ont pas été prévenus, la direction du théâtre l'avait été; elle savait qu'elle se faisait voler; elle voulait éviter toute arrestation. "Nous ne nous rappelons pas avoir vu des vaudevilleurs d'entre-garante-cinquème conduits au poste à Montréal pour du mauvais théâtre", dit le Soleil. Nouvelle erreur. Depuis un an il n'y a pas eu moins de trois arrestations de troupes américaines, dans des théâtres montréalais. Le Soleil n'en a rien su parce qu'il n'y a pas eu d'incident semi-diplomatique à ce sujet; mais les journaux ont rapporté ces faits. Cela prouve que les artistes français qu'il défend n'ont pas été traités plus durement que des vaudevilleurs américains de passage à Montréal.

"Il fallait..." Le Soleil estime qu'il aurait fallu épargner à ces acteurs français "une humiliation qui ne nous fera peut-être pas de bien". Pourquoi traiter ces acteurs différemment des acteurs américains arrêtés ici, dans de pareilles circonstances? Ils savaient ou ne savaient pas qu'ils jouaient une pièce au moins risquée... la preuve c'est que M. Gauthier lui-même, leur impresario, a jeté Phi-Phi par-dessus bord hier, dans la lettre que nous avons publiée de lui. S'ils le savaient, ils s'exposaient, en jouant, à la loi. Et s'ils ne le savaient pas, n'était-il pas temps qu'on leur donnât une leçon de discernement? Ils peuvent avoir pas été, comme dit le Soleil, les "vrais responsables". Admettons cela. Mais qui faisait les gestes suggestifs, qui chantaient les couplets à double sens? Et n'étaient-ils pas au moins partie à une représentation immorale? "Ils se trouvent ici nos hôtes", dit le Soleil. Les acteurs et les actrices venus des Etats-Unis aussi, ce qui n'empêche qu'on les a arrêtés. Alors? L'affaire est simple. On mène ce bruit parce qu'il s'agit de gens venus d'outre-mer. On interprète ce qu'on prétend nous imposer au nom de "l'art français" comme si dans ce cas l'opinion d'un ancien professeur de lycée suisse était un chef-d'œuvre d'art français... Si ces gens eussent été américains, eussent joué une de ces musicals comédies viennoises démodées aux Etats-Unis, et qu'on les eût arrêtés, ni le Soleil ni d'autres quotidiens de chez nous n'auraient si vite pris la mouche, parlé de manque aux lois de l'hospitalité, d'humiliation qui ne nous fera peut-être pas de bien". L'affaire aurait, comme tant d'autres, fini dans le demi-silence; mais le Soleil se sent gêné et mal à l'aise parce qu'il s'agit d'acteurs français. Il le dit, du reste. "Ce n'est pas la première fois qu'on dépasse la mesure quand il s'agit de troupes françaises", écrit-il. Il la dépasse lui-même parce qu'il est mal informé à mesure; ou plutôt, ce qui dépasse serait-ce... un bout de ruban?

Biographies Il y en a de fantaisistes. En voici une, cueillie dans une publication des Etats-Unis: Who's Who among North American Authors (vol. IV, 1929-1930). C'est apparemment celle de M. l'abbé Lionel Groulx. Elle est d'un piquant inconnu, ou plutôt c'est un massacre du français, des titres, des noms d'ouvrages, du nom même du sujet de la biographie. Qu'on en juge au texte même, que nous reproduisons fidèlement. Si l'on y trouve des fautes typographiques, l'on ne doit pas les reprocher au compositeur de ce bloc, mais à l'ouvrage qui prétend nous dire qui est l'abbé Groulx: Grenly, Lionel (pen name, Alonise de Lestres): professor of history, Univ. of Montreal; b. Vaudeville, Québec, Canada; a. Leon and Philomena Grenly; educ. Seminary of St. Therese, College of Valleyfield, Univ. of the Minerve (Rome, Italy); Univ. of Freiburg, DEGREES: L.H.D. AUTHOR: Une Croisade d'Adolescents, 1912; Les Croisades, 1916; Chez nous Ancêtres, 1920; Nos belles Constitutions, 1915, 1916; la Confédération Canadienne, 1918; La Nausance d'une race, 1919; L'indomptable de Conquête,

A Ottawa

Questions tarifaires et propos d'hygiène

La Chambre emploie son lundi à parler de deux sujets — M. Coote, les droits sur les autocamions et les partis — Une résolution de M. Bennett suivie du premier vote de la session

Le gouvernement fédéral et les unités sanitaires

Ottawa, 3. — Les Communes, hier après-midi, non seulement nous servaient un spectacle édifiant et rare, mais elles devaient du même coup nous procurer la preuve de la véracité de ce proverbe connu: les extrêmes se touchent. Libéraux et conservateurs — qui ne sait cela? — sont supposés représenter les pôles de notre monde politique. L'un et l'autre groupes s'opposent et se repoussent tout comme, en d'autres domaines, s'opposent et se repoussent l'erreur et la vérité, la lumière et l'ombre, le noir et le blanc, le sublime et le vulgaire, le laid et le beau.

Effet sans doute d'une sorte d'attraction magnétique paradoxale et quasiment inexplicable, il arrive parfois que les extrêmes politiques se touchent, que les pôles libéral et conservateur se rapprochent.

Le fait s'est produit cet après-midi. On a vu la grande majorité de la députation libérale et ministérielle voter en faveur d'une motion de M. R.-B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice. Celui-ci demandait l'ajournement d'un débat qui aurait déjà plusieurs heures sur l'opportunité de réduire les droits tarifaires sur les camions automobiles.

Il était évident que ni les libéraux ni les conservateurs ne désiraient se prononcer sur la mesure proposée, une résolution du député progressiste albertain, M. G. G. Coote. Le moyen le plus facile de tirer tout le monde d'embarras, c'était de demander l'ajournement. M. Bennett s'est chargé de la chose. Le vote lui a été favorable: 86 voix contre 39.

Plusieurs libéraux, surtout de l'Ouest, ont cependant voté avec le progressiste Coote, en faveur de la résolution: MM. Beauchamp, Brown, Glen, Howden, Jenkins, McLean (Prince), Millar, Sershaw et Thorson; de même que les deux indépendants de la Chambre, MM. Henri Bourassa et Neil, et les travaillistes Woodsworth, Heaps et Adshhead. Le lecteur trouvera ailleurs, dans une autre colonne, le détail du vote, le premier qui ait été enregistré à cette session-ci.

Cependant il ne faudrait pas croire que la coalition libérale-conservatrice de cet après-midi doive être considérée comme un précédent qui engage l'avenir de l'un ou de l'autre des deux grands partis. Il est même plus probable que le fait d'un vote comme celui de cet après-midi ne se répètera pas souvent.

La résolution de M. Coote

Pour faire bien comprendre le sens d'une résolution, c'est encore d'en donner le texte qui vaut le mieux. Voici donc comment se lit la résolution de M. Coote:

"Attendu qu'en général on utilise plus maintenant les camions automobiles que les chariots pour le transport des grains et autres produits aux marchés rapprochés; et en conséquence, que les droits douaniers sur les camions automobiles devraient être diminués jusqu'à un même niveau que les droits imposés sur les autres machines agricoles."

M. Coote engage le débat. Les agriculteurs canadiens ont besoin de se procurer à bon marché les camions automobiles nécessaires à leurs exploitations agricoles et les manufacturiers de ces véhicules sont en état de leur rendre ce service. Dès 1910, M. Arthur Meighen, qui devait être plus tard premier ministre, disait que les droits protecteurs de l'industrie devraient être diminués à mesure que l'industrie progresserait. Or les statistiques de l'industrie de l'automobile démontrent que celle-ci est prospère. Un membre qui a été présenté devant la Commission du tarif à propos de la Ford Motor Company of Canada est particulièrement probant. M. Ford lui-même est un tenant du libre-échange et il a déclaré que son usine canadienne peut produire aussi économiquement que son usine de Détroit.

Dans ces conditions, comment peut-on permettre aux manufacturiers canadiens de vendre leurs produits plus cher sur le marché canadien que sur les marchés étrangers? Des automobiles de fabrication canadienne se vendent meilleur marché en Argentine qu'au

Canada. Il a été démontré devant la Commission du tarif qu'une automobile vendue, prix de gros, pour \$650, moins 17 1/2 pour cent, au Canada, se vend à l'étranger pour \$440, moins 17 1/2 pour cent.

D'aucuns prétendent que les droits tarifaires n'augmentent pas le prix d'une marchandise produite au pays. Le contraire est pourtant démontré à propos des autocamions. Il suffit de comparer les prix au Canada et aux Etats-Unis.

Les manufacturiers canadiens de camions profitent non seulement du tarif, mais des taxes de transport pour exploiter l'acheteur du pays. Il en coûte \$27, par exemple, pour le transport d'une Ford de tourisme jusqu'à Sydney, en Nouvelle-Ecosse. La compagnie Ford n'en exige pas moins \$75 pour le transport.

Ce n'est pas sans raison que les agriculteurs de l'Ouest réclament un abaissement des droits sur l'autocamion. En plusieurs endroits des prairies, le producteur de céréales doit souvent porter sa récolte à 50 milles et même jusqu'à 80 milles. Le voiturage par charrette est d'un autre âge. Il faut employer l'autocamion. Celui-ci doit être considéré ni plus ni moins comme un instrument aratoire.

M. Dunning donne la réplique au parrain de la résolution. Celui-ci, dit-il, était plus ou moins opportune mais enfin, elle aura fourni l'occasion à plusieurs députés de faire connaître leur opinion à ce sujet.

La Commission du tarif est justement à étudier le cas hautement technique des camions automobiles. Son enquête ne sera pas terminée avant quelque temps et à cause de cela la Chambre ne doit pas se prononcer. Quand le débat aura pris fin, il conviendrait que M. Coote retirât sa résolution. Il se pourrait qu'il soit question des auto-camions dans le discours du budget. En tout cas c'est au cours du débat sur le budget que cette question peut être discutée convenablement.

MM. Adshhead, travailliste, de Calgary, J.-G. Ross, libéral, de Moose Jaw, John Millar, libéral-progressiste, de l'Appelle, William Irvine, progressiste de Waskawin, A.-N. Young, libéral, de Saskatoon, A.-E. McLean, libéral, de Prince, Mlle Agnès MacPhail, M.-A.-M. Carmichael, progressiste, de Kindersley, ont approuvé la résolution.

M. Ross a fait observer comme les conservateurs s'abstenaient de participer au débat sur la résolution Coote. La leçon de 1926 leur aurait-elle été profitable? Cette année-là, un abaissement des droits tarifaires sur les automobiles, a eu pour principal résultat de faire augmenter la production des fabricants canadiens.

En fait, un seul conservateur, M. Kaiser, député de la circonscription d'Ontario, s'est prononcé contre le principe même de la résolution. Il veut que l'industrie de l'automobile reste très protégée. Il dit que les fabricants d'autos sont actuellement affligés de chômage et que, depuis 1926, nos importations d'automobiles ont augmenté de 300 pour cent.

M. Bennett, qui parle ensuite, ne se compromet pas. Il n'affiche même pas ouvertement ses tendances protectionnistes. Il procède par insinuations. La question si se pose, dit-il, c'est de décider si nous voulons ou non établir et maintenir une industrie de l'automobile au Canada. Si nous voulons d'une telle industrie, nous devons la protéger afin qu'elle soit en état de subir la concurrence des Etats-Unis qui sont les plus grands producteurs de camions automobiles du monde entier. M. Bennett est plutôt d'avis que nous devrions avoir une industrie automobile.

Le chef de l'opposition veut toutefois que la Commission du tarif ait le loisir de compléter son enquête sur cette question et de présenter un rapport au Parlement. Celui-ci pourra décider de ce qu'il faut faire après avoir pris connaissance des constatations de la Commission. C'est pourquoi M. Bennett demande l'ajournement du débat et l'obtient, après un vote, par une majorité de 47 voix.

Deux autres résolutions

C'était aujourd'hui, en vertu des règlements de la Chambre, jour réservé aux mesures des députés. A part celle de M. Coote, deux autres résolutions ont été étudiées et l'une d'entre elles adoptées, celle d'un progressiste albertain, M. Spencer (Battle Creek), à propos de la contribution du gouvernement fédéral à l'entretien d'unités sanitaires. On lui voit que nos parlementaires, à l'occasion, savent s'intéresser aux questions sociales. La résolution de M. Spencer, pendant près de quatre heures, a donné lieu à d'intéressantes expressions d'opi-

S. S. Pie XI reproche à la presse de ne pas respecter la jeunesse

Dans une allocution aux prédicateurs du carême, le Saint-Père signale également l'indépendance des jeunes gens à l'égard de leurs parents

CITE VATICANE, 4. (S.P.A.) — Au cours d'une audience accordée aujourd'hui à 200 prédicateurs de Carême dans la salle de la Consistoriale, Sa Sainteté Pie XI a attiré leur attention sur les "deux grandes plaies qui affligent l'humanité moderne." La première, dit-il, c'est la tendance des jeunes gens à ne plus souffrir aucune espèce de surveillance, pas même celle de leurs parents. La seconde, c'est la licence de la presse qui discute absolument tout, sans respect pour ses lecteurs, surtout sans respect des jeunes. Sa Sainteté a dit aux prédicateurs qu'il était superflu de leur donner des conseils et leur accorda aussitôt sa bénédiction apostolique.

Les prédicateurs ont déjà prêté serment entre les mains du vice-régent de Rome de prêcher selon les dogmes de l'Eglise.

Il va sans dire que ce débat s'est élevé bien au-dessus des considérations de partisanerie politique.

La résolution suivante se trouve donc adoptée: "La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait prendre en considération l'opportunité d'accorder aux provinces des subsides qui couvriraient le tiers du coût de fondation et le coût d'administration d'unités sanitaires permanentes."

La Fondation Rockefeller, dit M. Spencer, assume le tiers du coût de l'entretien des unités sanitaires pendant les trois premières années. Il conviendrait que le gouvernement fédéral assume de remplacer la Fondation Rockefeller après trois années. La valeur des unités sanitaires a été prouvée dans la province de Québec. Dans chaque endroit où une unité a été établie le taux de la mortalité a sensiblement diminué et pour toutes les maladies. La nécessité d'une telle initiative est manifeste dans les provinces de l'Ouest. D'ordinaire, explique M. Spencer, une unité sanitaire comprend un médecin, une infirmière et un inspecteur sanitaire. Chaque unité doit avoir son laboratoire. Une unité couvre six districts municipaux, soit une superficie approximative de 2,000 milles carrés.

Il va sans dire que la plupart des médecins qui sont députés à l'Assemblée de langue anglaise toutes fois — en ont profité pour dire ce qu'ils pensent des unités sanitaires. Tous sont en faveur.

Le Dr King, d'abord, qui est ministre de la santé, reconnaît la valeur des unités sanitaires mais il se demande si le gouvernement fédéral, en cela, n'empiète pas sur le domaine des provinces. Ne conviendrait-il pas d'accorder simplement un subside aux provinces sans que le gouvernement fédéral ait à occuper des unités mêmes? La chose est à débattre.

M. Garland, le sympathique député de la Rivière-a-l'Arc, trouve étrange que l'on affecte \$2,550,000, des fonds fédéraux, au service vétérinaire alors qu'il n'y a que \$539,000 pour le service d'hygiène. En réponse à une question de M. Dunning, il est prêt à admettre cependant que la dépense faite pour le service vétérinaire sert à préserver la santé des citoyens. Mais ne conviendrait-il pas tout de même de faire davantage pour l'hygiène? S'il est vrai que la constitution de 1867 est un obstacle à l'intervention du fédéral, c'est que les Pères de la Confédération ont oublié quelque chose.

Le Dr Kaiser (Ontario), remarque avec beaucoup de bon sens que la science de l'hygiène publique était à peu près inconnue au moment de la Confédération. Il ne s'ensuit pas que les seuls gouvernements provinciaux aient le devoir de s'en préoccuper.

Mlle MacPhail insiste sur le devoir de l'Etat, fédéral comme provincial, de veiller à la santé publique. Combien de maladies, de maux, pourraient être évités par les méthodes préventives dont l'efficacité n'est plus douteuse? Dans son comté de Grey-Sud-Est, la maladie du goitre sévit en permanence. C'est une maladie parfaitement évitable.

Le Dr McGibbon, conservateur, Muskoka, le Dr Howden, libéral, Saint-Basile, M. Adshhead, travailliste, Calgary, le Dr Maloney, conservateur, Renfrew-Sud, sont en faveur de la résolution et réclament l'intervention budgétaire du fédéral. Un conservateur, le Dr McLaren (St-John-Albert) considère cependant que l'initiative des unités sanitaires doit être laissée aux provinces. Il appartient à celles-ci de faire appel au gouvernement fédéral.

Le ministre des finances, M. Dunning, insiste sur ce même point. Il est d'avis que l'hygiène relève des juridictions provinciales.

De son côté, le chef de l'Opposition, M. Bennett, considère que le gouvernement provincial a des sources de revenus que les provinces n'ont pas. C'est un fait dont il faut tenir compte. Par ailleurs l'hygiène et la santé publique sont des questions qui ne sont pas provinciales mais nationales. Le Parlement fédéral ne doit pas être restreint dans sa contribution pour l'hygiène

et pour la santé publiques. Le bien-être des unités sanitaires, quand celles-ci auront été généralisées, ne tardera pas à se manifester.

M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, opine dans le sens de quelques autres: il ne faut pas que le fédéral empiète sur le domaine des pouvoirs provinciaux. Il votera donc une motion pour la résolution parce qu'elle ne demande pas plus que la prise en considération de la question par le gouvernement.

Quelques autres députés ayant parlé, la résolution Spencer est votée unanimement.

La résolution Church

Une autre résolution qui a été brièvement, très brièvement étudiée, c'est celle du député torontois, M. Church, à propos de la canalisation du Saint-Laurent. Cette résolution s'inscrit au feuillet de la Chambre depuis cinq ans. Pour diverses raisons elle n'a jamais été débattue. M. Church avait aujourd'hui la chance de déclencher son affaire. Il a refusé de le faire sous prétexte que le premier ministre n'était pas à son siège.

Dans le but apparent d'éviter à sa résolution le sort qui lui est selon toute vraisemblance réservé, d'aller en queue de la liste, M. Church a parlé pendant cinq minutes de son affaire, accumulant balourdise sur balourdise. Il a été jusqu'à supposer que le Saint-Laurent, au lieu de passer dans le Québec, eût pu passer par le Québec d'abord et ensuite dans l'Ontario. Il en conclut que s'il en était ainsi le problème de la canalisation serait depuis longtemps résolu. Ce Torontois est véritablement ineffable.

Sa résolution a-t-elle ou n'a-t-elle pas perdu son droit de préséance? Il l'apprendra au président de la Chambre d'en décider. Pour l'heure, la résolution du député Church est restée en plan et parce que celui-ci n'a pas voulu la présenter.

La journée de demain

De quoi demain sera-t-il fait? Il serait bien difficile de répondre à cette question. Ce que l'on sait, c'est que M. Bennett, des vendredis derniers, a annoncé que demain il présenterait un amendement à la motion du gouvernement pour que la Chambre se forme en comité pour voter des subsides au ministre des travaux publics. On cela nous conduira-t-il? Il vaut décidément mieux attendre que répondre.

EMILE BENOIST

En guise de feuilleton

Nous publierons d'ici deux ou trois jours, en guise de feuilleton et en attendant de commencer un nouveau feuilleton, un récit de voyage des plus intéressants et dont nos lecteurs ont pu déjà, par une publication antérieure, apprécier le très vif intérêt: celui du voyage du P. Saindon, O.M.I., et de ses confrères à la Baie James.

On ne voudra pas manquer de lire cette pièce qui donne en même temps de très curieux renseignements sur une partie encore trop peu connue de notre pays.

Numéros demandés

Un de nos abonnés, qui fait une collection du journal, nous demande de lui procurer pour celle-ci les numéros suivants qui manquent dans nos propres collections:

27 septembre 1919; 14 janvier, 2 février et 22 juin 1921; 7 janvier 1922; 26 septembre 1923; 23 janvier 1924; 10 février et 4 mars 1925, 9 janvier 1926; 29 mars 1929.

Il s'agit de compléter une collection pour bibliothèque. On voudra bien adresser les numéros qu'on nous enverra comme suit: L'Administrateur, le "Devoir", C. P. 4020, Montréal.

Nous remercions d'avance ceux qui nous enverront ces numéros.

Résumé du soir

Chevelures

Pâmes d'admiration, ils regardent leur petite sœur. D'un peu loin, suivant les ordres reçus. Ils savent que de l'école, où de chez les voisins, ils peuvent transporter des microbes. Il ne faudrait pas rendre leur petite sœur malade. Déjà, ils l'aiment assez pour ne vouloir que son plus grand bien.

Louis, qui en connaît long, puisqu'il sait à peu près lire, dit d'un air très touchant:

— Le petit Jésus est bon de nous l'avoir donnée, hein, maman?

Claude lui, l'évalue:

— J'aime trop ses beaux petits pieds, et ses belles petites mains!

En regardant avec mépris les siennes qu'hier encore on trouvait mignonnes, il ajoute:

— Les mignones sont laides. Elles sont trop grosses.

Puis, l'inventaire continue. La petite sœur a de beaux yeux, un beau nez, une belle bouche.

— Par exemple, dit tout à coup Claude, elle n'a pas de dents. Le dentiste les a arrachées, hein, maman? et elle n'a pas beaucoup de cheveux.

— Tu le lui demanderas. La petite sœur, ce n'est pas la même chose. Elle n'en a pas beaucoup,

mais ils commencent à pousser.

Un peu après, Louis et Claude s'en vont. En bas, ils retrouvent leurs complices, leurs blocs, leurs chemins de fer qu'ils mènent tous les jours jusqu'à la baie des Chaleurs, en faisant tous les raccourcis, s'il vous plaît. Ils se montrent le wagon où ils dorment, celui où ils mangent, et celui où, d'un petit balcon, ils regarderont filer les paysages.

Le soir venu, c'est l'heure du mécano. Ils commandent l'ouvrage, choisissent les modèles les plus compliqués, et c'est leur oncle qui travaille. Louis, attentif, surveille, tout de même ce qui, demain, seul, il tentera de rebâtir. Claude n'a que quatre ans d'expérience de la vie. Il est distrait, s'intéresse moins à l'ouvrage, il va, vient, bêche, puis soudain, apercevant la tansure naissante sur la tête de son oncle qu'il illumine cruellement le dôme, il constate d'un petit ton logique:

— "Tes cheveux commencent à pousser, mon oncle."

MICHELLE LE NORMAND

George V préside une investiture

Londres, 4 (S.P.A.) — Pour la première fois depuis sa maladie de l'an passé, Sa Majesté a tenu une investiture dans la salle du Trône au palais de Buckingham. Plus d'une centaine de récipiendaires ont reçu les insignes de leurs ordres et leurs décorations.

L'incident Cotton

M. Mc Master ne répond pas vite

On nous transmet pour publication les textes suivants relatifs à l'incident Cotton:

Montréal, le 3 mars 1930
A l'honorable Andrew McMaster,
Trésorier de la province;
Hôtel du gouvernement,
Québec.

Monsieur,
Je suis chargé par les intéressés de vous transmettre la requête ci-jointe.

C'est, paraît-il, la dernière de ce genre. Si, comme les précédentes, elle reste sans réponse de votre part, les contribuables qui l'ont signée adopteront, avec un grand nombre d'autres contribuables, un procédé probablement plus efficace, que nous aurions voulu vous éviter.

Bien à vous,
J.-A. BERNIER

P.S.—Je suis personnellement autorisé à vous dire que vous pouvez adresser votre réponse à moi-même: J.-A. Bernier, 48, Ave. Hazelwood, Outremont, Qué.

Montréal, le 3 mars 1930
A l'honorable Andrew McMaster,
Trésorier de la Province,
Hôtel du gouvernement,
Québec.

Monsieur,

Le 31 janvier dernier, après vous avoir exposé que vos paroles ironiques, prononcées en Chambre, pouvaient rendre suspecte votre manière de penser, au sujet des droits de la langue française; après vous avoir dit que votre attitude pouvait être prise pour du mépris à notre endroit; nous vous posons deux questions directes auxquelles vous n'avez pas daigné répondre.

1. Le 15 février, nous vous posons de nouvelles les mêmes questions, en vous prévenant que vous n'échapperiez pas à notre détermination d'obtenir de vous une réponse. Vous avez encore jugé à propos de garder le silence.

C'est de vous, monsieur, et non d'un autre, que nous attendons une réponse; car c'est vous qui êtes le mis-en-cause, depuis vos paroles injurieuses, prononcées en Chambre à notre sujet.

Nous vous avons insinué poliment que nous trouvions vos paroles de votre attitude méprisantes pour nous. Vous ne nous avez pas compris, ou... vous avez feint de ne pas nous comprendre.

Aussi bien, nous vous disons, cette fois, clairement: Monsieur, nous considérons que vous nous

avez traités avec mépris.
— Attendu que vous avez qualifié, en pleine Chambre, notre protestation de "tempête dans une tasse de thé";
— Attendu que vous avez refusé obstinément de désavouer ou d'expliquer ces paroles outrageantes;
— Attendu que vous avez refusé, non moins obstinément, de désavouer, publiquement et pour votre compte, un avocat de votre ministère qui nous a insultés avec insolence et qui a méconnu, à plus d'une reprise, les droits de notre langue dans ce pays.

— Attendu que vous approuvez ainsi, apparemment, cette manière de nous traiter; et que vous nous confirmez dans la pensée que vous avez voulu, par vos paroles en Chambre, nous traiter avec mépris;
— Nous vous disons: Monsieur le trésorier provincial, vous nous avez prodigué l'injure avec moins de brutalité, mais avec plus de dédain que n'a fait l'avocat Cotton. C'est pourquoi nous revenons à la charge. Et nous vous prévenons loyalement que, cette fois, si vous refusez de répondre, nous prendrons, après un court délai, d'autres moyens qui sauront très probablement solliciter davantage votre attention, que vous le vouliez ou non.

Et nous vous posons encore une fois les deux questions suivantes:
1. Crovez-vous vraiment: que des contribuables de langue française, dans la province de Québec, en protestant dans une circonstance comme celle où nous l'avons fait, prennent une initiative qui doive être qualifiée "d'outrage" dans une tasse de thé?"

2. Avez-vous, oui ou non, l'intention de confier ou de laisser confier à l'avocat Cotton, à lui-même, ou d'une MANIÈRE DÉTOURNÉE, par son bureau: certaines affaires de la trésorerie qui requièrent les services d'un avocat?

Nous attendons de vous, monsieur, une prompte réponse.

(Signé): J.-A. BERNIER,
48, Ave. Hazelwood, Outremont;
D. CHOUINARD, M.D.,
3203, rue Ontario est, Montréal;
E. LAMOREUX, M.D.,
3897, rue Ontario est, Montréal;
Adhémar RAYNAULT,
3574, rue Ontario est, Montréal;
J. GENEST,
402, rue Addison, Montréal;
Henri-O. PERRON,
6601, 1ère Avenue, Rosemont;
J.-M. ROBERT,
1433, Blvd. Pie IX, Montréal;
Joseph MEUNIER,
375, Avenue Laurier est, Montréal;
J.-B. PRINCE, M.D.,
181, Blvd. St-Joseph est, Montréal;
Arthur CREVIER,
63, Ave. Laurier ouest, Montréal;
Alphonse de la ROCHELLE, N.P.,
1031, rue Marie-Anne, Montréal.

La navigation dans la Baie d'Hudson

REPONSE DE M. CRERAR A UNE QUESTION DU DEPUTE DE VANCOUVER

Ottawa, 4 (D.N.C.) — A une question de M. J.-A. Clark, Vancouver, le ministre des chemins de fer et canaux, M. T.-A. Crerar, a répondu qu'on ne peut encore dire d'une façon certaine quelle sera la durée de la saison de navigation dans la baie et le détroit d'Hudson. Au cours des trois dernières saisons, la rivière, à Churchill, a été ouverte et fermée aux dates suivantes: en 1927, ouverture 20 juin, fermeture le 3 novembre; en 1928, ouverture le 19 juin, fermeture le 11 octobre; en 1929, ouverture le 20 juin et fermeture le 2 novembre.

Le ministre ajoute que cela ne veut pas dire que la rivière soit navigable durant toute cette période, parce que la glace tient généralement aux bords quelques semaines après la débâcle. Cela ne veut pas dire que les brise-glaces ne pourraient pas utiliser la rivière après la fermeture officielle de la navigation.

L'expédition de la baie d'Hudson du ministère de la marine et des pêcheries, rapporté que des vaisseaux sont passés à travers le détroit le 19 juillet 1927 et le 21 juillet 1928, et que la glace a commencé à se former sur l'île Nottingham le 16 novembre 1927. Au cours de l'année 1927, durant 120 jours, — pratiquement quatre mois — les navires de commerce auraient pu naviguer dans le détroit en toute sûreté, sans l'aide des brise-glaces. Le rapport fait remarquer que des observations couvrant seulement deux saisons ne peuvent servir à fonder une déclaration très au point quant à l'ouverture, la fermeture et la durée de la saison de navigation. La durée de la saison variera sans doute considérablement d'année en année et on ne sait pas encore quel effet l'emploi de brise-glaces aura sur la durée de la saison. Ces brise-glaces seront employés à Churchill et à l'île Nottingham où la glace commence à se former dans le détroit.

Une assemblée commerciale juive

Jérusalem, 4. (Agence télégraphique juive). L'ordonnance établissant une assemblée commerciale juive pour régler les problèmes religieux et sociaux vient d'être approuvée et le texte en a été publié dans la Gazette officielle. L'ordonnance est signée des noms de Ben Zvi et de Mevuchas Salomon au nom du Vaad Leumi et a reçu l'approbation du haut commissaire chancelier.

Ce corps électif se composera de 71 membres tout comme l'ancien Sanhédrin. Les élections se tiendront un mois après la publication de l'ordonnance. Sont électeurs tous les Juifs, hommes ou femmes, de plus de vingt ans, pourvu que leurs noms soient inscrits sur les listes; sont éligibles tous les Juifs de plus de vingt-cinq ans qui savent lire et écrire. Le gouvernement a retiré sa restriction au sujet de la citoyenneté: tous ceux qui seront demeurés un an en Palestine seront éligibles.

LA CANDIDATURE DU DR POULIN

LE DEPUTE DE LAURIER DONNERA SA REPONSE LE 17 — S'IL N'Y A PAS DE MEILLEUR CANDIDAT — CONTRE LE DOUBLE MANDAT — REPROMISE AU DR LESAGE — LA MONTREAL WATER

L'assemblée du club libéral Gouin venait de s'ouvrir hier soir, lorsqu'un membre proposa que le club s'occupât de se choisir un candidat à l'échevinage. Le président du club, M. J.-E. Beauchamp, déclara qu'il ne fallait pas mêler la politique provinciale aux affaires municipales. Il clôtura l'assemblée, et l'assistance se forma en comité de citoyens, avec pour officiers les officiers du club.

Il fut tout d'abord question d'envoyer une délégation au Dr Ernest Poulin, puis l'on proposa de se rendre en groupe à sa résidence; finalement une délégation de cinq membres alla chercher le Dr Poulin et l'assemblée lui offrit la candidature. Le président, M. J.-E. Beauchamp, parla d'abord, puis Dr Gélinais parla en anglais; MM. P. Lopa, président du club italien, et Jules Prieur, avocat, dirent aussi quelques mots.

Avant de répondre à la demande de l'assemblée et aux centaines de signatures dont on a déposé les listes devant lui, le Dr Poulin critique d'abord la conduite du Dr Lesage et rappelle aux électeurs le travail que lui-même a fait pour le quartier.

Il y a, dit-il, \$880,000 qui dorment dans les coffres de l'hôtel de ville et qui vous appartiennent. A la suite de mon travail, un référendum de toute la ville a voté cet argent pour les tunnels de l'avenue du Parc et de la rue Baby. Avec cet argent, il n'aurait pas dû y avoir de chômeurs dans le quartier Saint-Jean. Mais l'échevin actuel ne s'en est pas occupé. Maintenant que les élections approchent, on a commencé les travaux, mais ce sont des gens étrangers au quartier qui y travaillent, et les ouvriers du quartier sont dans le besoin et n'ont pas d'ouvrage. Après avoir examiné le travail du Dr Lesage comme échevin, je dois conclure qu'il n'y a personne dans le quartier qui puisse faire mieux que lui, car même l'ancien échevin Mongeon a fait mieux que lui.

Le Dr Poulin avertit ensuite les électeurs que s'il est candidat il ne se laissera pas insulter dans la prochaine campagne, il ne laissera pas dire qu'il est franc-maçon et il traitera devant les tribunaux tous ceux qui l'insulteront.

Il passe ensuite en revue le travail qu'il a fait lorsqu'il était échevin. On dira que je suis franc-maçon, mais à la première assemblée du conseil municipal à laquelle j'assistai le 23 avril 1926, je proposai que le conseil réclame une prière avant ses séances, pour s'éclairer et obtenir les lumières d'en haut.

Une fois, j'ai travaillé dans l'intérêt du quartier, contre mon intérêt personnel, c'est lorsque j'ai obtenu de faire passer les voies de la rue Saint-Dominique dans la rue Saint-Laurent, car le bruit du tramway me dérange pendant mes consultations, mais je l'ai fait quand même.

Le 10 mai 1926, j'ai demandé une enquête sur le trust de l'épicerie. Pour rivaliser contre les chaînes américaines, les épiciers en gros forçaient les petits épiciers à vendre à un prix donné. J'ai fait cesser cet abus, et aujourd'hui les petits épiciers ont recouvré leur liberté.

LA MONTREAL WATER

Je suis fier d'avoir voté pour l'achat de la Montreal Water and Power Company. Admettons qu'on l'ait payé 4 à 5 millions de trop. Il reste la question d'hygiène; j'ai vu le temps de la M. W. & P. fermer l'eau à une famille où il y avait des cas de fièvre scarlatine. Ensuite, c'est le vendeur qui fait le prix. De plus, on voit par les rapports publiés que la transaction a été payante. Le maire Houde, qui s'est fait élire en disant qu'il nommerait à l'hôtel de ville les voleurs dans cette affaire ne les a pas encore nommés, et il y a deux ans qu'il l'a promis. Le prix de l'eau a baissé, excepté pour les marchands, les ouvriers paient moins cher sous le régime actuel que sous l'ancien.

HOPITAUX

Il nous faut un hôpital dans le quartier. La plupart des hôpitaux de Montréal, tous sauf deux, sont actuellement contrôlés par un trust. Seulement deux hôpitaux, nous y a des salles pour les médecins. Il y a des gens pauvres; j'y ai vu des riches qui valaient mille piastres et plus, qui prenaient la place des pauvres.

D'après sa charte la ville de Montréal avait droit d'ouvrir des hôpitaux pour maladies contagieuses. J'ai demandé qu'on fasse trancher par la législature les mots "pour maladies contagieuses" et je l'ai obtenu. Maintenant la ville peut ouvrir les hôpitaux qu'elle voudra, et il en faut un tout dans le quartier, un hôpital civique où le pauvre ne sera pas mis de côté parce que le riche offre de payer d'avance, un hôpital où le malade pourra être soigné par son médecin de famille, à la seule condition qu'il soit accepté par la faculté.

Il est malheureux pour vous que j'aie perdu un an dans ce travail. Mais je suis en

LA MINIATURE EN FRANCE

CONFERENCE DE M. EUGENE DEPREZ

Voici le résumé de la conférence donnée hier soir par M. Eugène Deprez, à l'Université de Montréal: On appelle miniature l'art délicat de l'illustration des livres au moyen d'un crayon ou d'un pinceau.

L'art de décorer les livres et l'art de les copier a été longtemps dans l'Europe occidentale l'apanage exclusif des moines. Il n'y a pas de miniature laïque. Il n'y a pas de miniature d'école. La patrie du moine ce sont les monastères de son ordre.

A partir de Philippe Auguste (fin XIIe et début XIIIe), nous voyons apparaître dans la région parisienne une école française qui abandonne les gestes tragiques et outrés et s'inspire d'une technique nouvelle. Les miniatures sur fonds d'or sont des pages éblouissantes dont le temps n'a pas terni l'éclat.

La fin du XIIIe, de nouvelles écoles se forment: un esprit nouveau s'affirme. Jusque là on avait enluminé des livres religieux, bibles et psautiers. On commence à enluminer les livres de la littérature profane en prose et en vers, les histoires des chroniqueurs, les poésies des trouvères et des troubadours, les romans, les chansons de gestes.

Ces livres profanes sont très goûtés des chevaliers, des dames nobles et des riches bourgeois. Il se produit alors une scission entre les miniaturistes religieux et les miniaturistes laïques. Les moines illustrent des ouvrages de piété dans un but d'édification pour leur monastère, pour leur foi, pour leur salut. Ils travaillent pour leur ordre, mais copient des modèles sans se rénovrer.

L'enlumineur laïque doit gagner sa vie, cherche les commandes et s'efforce de faire mieux. Et comme la littérature profane se développe, les miniaturistes trouvent un champ nouveau qui accroît singulièrement leur domaine. Ils se groupent aux abords immédiats de l'Université, là où étaient les boutiques des libraires et des parcheminiers. Ils dirigent des ateliers très importants. Paris est la ville où l'art de l'enluminure se développe avec le plus d'éclat.

Il y a des ateliers laïques et des ateliers ecclésiastiques, dont le plus important est celui de l'abbaye de Saint-Denis. Sous le règne de saint Louis la décoration des livres subit des transformations, car c'est un siècle fécond en innovations.

Les Valois aiment les beaux manuscrits. Généreux mécènes, ils ont eu des enlumineurs attirés, dessinateurs très habiles. Sous Charles V apparaissent à côté des enlumineurs de métier de vrais peintres qui surpassent les professionnels. Ce sont des artistes universels, sculpteurs et peintres tout à la fois. Avec eux la miniature atteint presque la perfection. André Beauneveu, Jean Fouquet sont des artistes de génie. Ils interprètent la nature vivante, les paysages. Ils rendent ce qu'ils voient et c'est dans leurs œuvres qu'apparaît le sentiment de la nature jusque là inconnu. Sous l'impulsion des grands peintres, l'art subit une révolution et triomphe d'évolution.

Mais un jour vient où l'imprimerie par ses multiples exemplaires à bon marché supplante le manuscrit coûteux. Alors la gravure supprime la miniature dans l'illustration des livres.

IL Y A QUINZE ANS

(Le Devoir du jeudi 4 mars 1914)

Dans un article au sujet de la guerre, M. Bourassa qualifie la participation du Canada à la guerre actuelle d'effort militaire hors de proportion avec les ressources du pays et avec "la compétence de ses gouvernements civils et militaires". Il ajoute: "Le pire, c'est que les conséquences de cette erreur, folle et criminelle vont se prolonger longtemps après la guerre et retarder de vingt-cinq ans peut-être le progrès du pays sans parler des ruines et des misères de l'heure présente et de celles, plus nombreuses, et plus cruelles, de l'an prochain."

Les dépêches signalent l'arrivée aux Dardanelles de troupes coloniales anglaises. Les vaisseaux alliés continuent le bombardement des forts du détroit.

M. Lloyd George ne démissionne pas

Londres, 4 mars (S.P.C.) — M. Lloyd George a nié énergiquement hier l'intention qu'il n'a ni de quitter d'abandonner la direction du parti libéral. Il a dit qu'il avait reçu la démission du whip libéral, sir Robert Hutchingson, comme protestation contre la conduite des libéraux qui n'ont pas suivi leur chef lors du vote sur les charbonnages et ont ainsi permis au ministère Macdonald d'échapper à la défaite par une majorité de neuf voix. Il espère faire revenir sir Robert sur sa décision.

Université de Montréal FACULTE DES LETTRES

Le vendredi 7 mars, la leçon d'inauguration du cours de M. Wilbois devant avoir lieu dans la salle 214. M. Lagacé donnera sa dernière leçon d'histoire de l'art dans la salle 215.

Un comité pour les pensions aux vétérans

Ottawa, 4 — Hier soir, aux Communes, au moment de l'ajournement, le Dr J. H. King, ministre des Pensions et de la Santé, a annoncé la formation d'un comité parlementaire spécial pour s'occuper des pensions aux vétérans.

Un ancien élève

Un ancien élève

L'ultimatum de Gandhi

Ahmedabad, Indes, 4. (S.P.C.) — Mahatma Gandhi a envoyé son ultimatum. Cet ultimatum demande au vice-roi, lord Irwin, d'accorder une grande partie des concessions réclamées par le Congrès nationaliste. Si on n'a pas fait droit à ces demandes dans huit jours, celui que les masses populaires hindoues révérent comme un saint, se mettra en campagne pour prêcher la guerre économique et de désobéissance civile, mais sans violence. Après avoir prié à son séminaire d'Ahram, Gandhi a remis son ultimatum à un Anglais du nom de Reginald Reynolds, qui s'est chargé de le faire parvenir à lord Irwin.

Il est bien improbable qu'on accorde ce qui est demandé. Alors Gandhi se mettra en campagne et parcourra le pays pour prêcher la guerre de désobéissance civile; il doit commencer dans la région de Gujerat, où se fait du sel. Les lieutenants de Gandhi attendent à ce qu'il soit arrêté; ils ne prévoient aucune effusion de sang, mais déclarent vouloir lutter jusqu'au bout. Le comité du Congrès de Talminal a envoyé une résolution de félicitations à Gandhi en demandant au peuple de le suivre.

LA MINIATURE EN FRANCE

CONFERENCE DE M. EUGENE DEPREZ

Voici le résumé de la conférence donnée hier soir par M. Eugène Deprez, à l'Université de Montréal: On appelle miniature l'art délicat de l'illustration des livres au moyen d'un crayon ou d'un pinceau.

L'art de décorer les livres et l'art de les copier a été longtemps dans l'Europe occidentale l'apanage exclusif des moines. Il n'y a pas de miniature laïque. Il n'y a pas de miniature d'école. La patrie du moine ce sont les monastères de son ordre.

A partir de Philippe Auguste (fin XIIe et début XIIIe), nous voyons apparaître dans la région parisienne une école française qui abandonne les gestes tragiques et outrés et s'inspire d'une technique nouvelle. Les miniatures sur fonds d'or sont des pages éblouissantes dont le temps n'a pas terni l'éclat.

La fin du XIIIe, de nouvelles écoles se forment: un esprit nouveau s'affirme. Jusque là on avait enluminé des livres religieux, bibles et psautiers. On commence à enluminer les livres de la littérature profane en prose et en vers, les histoires des chroniqueurs, les poésies des trouvères et des troubadours, les romans, les chansons de gestes.

Ces livres profanes sont très goûtés des chevaliers, des dames nobles et des riches bourgeois. Il se produit alors une scission entre les miniaturistes religieux et les miniaturistes laïques. Les moines illustrent des ouvrages de piété dans un but d'édification pour leur monastère, pour leur foi, pour leur salut. Ils travaillent pour leur ordre, mais copient des modèles sans se rénovrer.

L'enlumineur laïque doit gagner sa vie, cherche les commandes et s'efforce de faire mieux. Et comme la littérature profane se développe, les miniaturistes trouvent un champ nouveau qui accroît singulièrement leur domaine. Ils se groupent aux abords immédiats de l'Université, là où étaient les boutiques des libraires et des parcheminiers. Ils dirigent des ateliers très importants. Paris est la ville où l'art de l'enluminure se développe avec le plus d'éclat.

Il y a des ateliers laïques et des ateliers ecclésiastiques, dont le plus important est celui de l'abbaye de Saint-Denis. Sous le règne de saint Louis la décoration des livres subit des transformations, car c'est un siècle fécond en innovations.

Les Valois aiment les beaux manuscrits. Généreux mécènes, ils ont eu des enlumineurs attirés, dessinateurs très habiles. Sous Charles V apparaissent à côté des enlumineurs de métier de vrais peintres qui surpassent les professionnels. Ce sont des artistes universels, sculpteurs et peintres tout à la fois. Avec eux la miniature atteint presque la perfection. André Beauneveu, Jean Fouquet sont des artistes de génie. Ils interprètent la nature vivante, les paysages. Ils rendent ce qu'ils voient et c'est dans leurs œuvres qu'apparaît le sentiment de la nature jusque là inconnu. Sous l'impulsion des grands peintres, l'art subit une révolution et triomphe d'évolution.

Mais un jour vient où l'imprimerie par ses multiples exemplaires à bon marché supplante le manuscrit coûteux. Alors la gravure supprime la miniature dans l'illustration des livres.

IL Y A QUINZE ANS

(Le Devoir du jeudi 4 mars 1914)

Dans un article au sujet de la guerre, M. Bourassa qualifie la participation du Canada à la guerre actuelle d'effort militaire hors de proportion avec les ressources du pays et avec "la compétence de ses gouvernements civils et militaires". Il ajoute: "Le pire, c'est que les conséquences de cette erreur, folle et criminelle vont se prolonger longtemps après la guerre et retarder de vingt-cinq ans peut-être le progrès du pays sans parler des ruines et des misères de l'heure présente et de celles, plus nombreuses, et plus cruelles, de l'an prochain."

Les dépêches signalent l'arrivée aux Dardanelles de troupes coloniales anglaises. Les vaisseaux alliés continuent le bombardement des forts du détroit.

M. Lloyd George ne démissionne pas

Londres, 4 mars (S.P.C.) — M. Lloyd George a nié énergiquement hier l'intention qu'il n'a ni de quitter d'abandonner la direction du parti libéral. Il a dit qu'il avait reçu la démission du whip libéral, sir Robert Hutchingson, comme protestation contre la conduite des libéraux qui n'ont pas suivi leur chef lors du vote sur les charbonnages et ont ainsi permis au ministère Macdonald d'échapper à la défaite par une majorité de neuf voix. Il espère faire revenir sir Robert sur sa décision.

Université de Montréal FACULTE DES LETTRES

Le vendredi 7 mars, la leçon d'inauguration du cours de M. Wilbois devant avoir lieu dans la salle 214. M. Lagacé donnera sa dernière leçon d'histoire de l'art dans la salle 215.

Un comité pour les pensions aux vétérans

Ottawa, 4 — Hier soir, aux Communes, au moment de l'ajournement, le Dr J. H. King, ministre des Pensions et de la Santé, a annoncé la formation d'un comité parlementaire spécial pour s'occuper des pensions aux vétérans.

Les bienheureux Martyrs Canadiens

CONFERENCE DU R. P. GEORGES MONGEAU, AU COLLEGE JEAN-BREBEUF — M. L'ABBÉ HENRI JEANNOTTE, PRESIDENT D'HONNEUR — LES ELEVES EXECUTENT UN JOLI PROGRAMME

Un nombreux groupe de parents et d'amis se réunissent, jeudi soir, dans la salle du collège Jean-Brebeuf pour assister à une conférence donnée par le Père Georges Mongeau sur les Bienheureux martyrs canadiens, conférence accompagnée de projections lumineuses. A l'arrivée du président d'honneur, M. l'abbé Jeannotte, secrétaire national de l'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre, l'orchestre du collège a exécuté avec une maîtrise et un art parfaits, une marche de Sévigny: "Les légions victorieuses". Plus tard, pendant les intermèdes, l'orchestre a joué aussi quelques morceaux choisis. Puis, un élève de Belles-Lettres "A", Marcel Paré, le vainqueur du récent concours oratoire du collège, a récité un sonnet souhaitant la bienvenue au président et a été vivement applaudi.

Dans l'intervalle laissé entre les diverses parties de la conférence, le public a eu le plaisir d'entendre une chansonnette exécutée par un petit élémentaire français, Pierre Faivre. Cette chansonnette, "La maman à son fils missionnaire", est une oeuvre du R. P. Pelchat, S.J.

La conférence du P. Mongeau était intitulée: "Nos martyrs, les anges de la patrie", et elle comprenait les trois parties suivantes: a) De la Vieillesse-France à la Nouvelle-France; b) Le martyre; c) La glorification.

Après la dernière partie de la conférence du R. P. Mongeau, le grand chœur du collège nous a fait entendre: "Apothéose des martyrs", morceau qui fut vivement apprécié du public.

Le président d'honneur, M. l'abbé Jeannotte, a remercié et a profité de l'occasion pour faire remarquer que l'esprit apostolique existe toujours en Nouvelle-France, témoin les magnifiques développements de l'oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre au Canada.

RESUME DE LA CONFERENCE

(Par suite du manque d'espace nous ne donnons qu'un rapide résumé de la conférence très documentée du R. P. Mongeau.)

Le conférencier rappelle que les huit martyrs canadiens appartiennent à la grande famille de saint Ignace de Loyola, laquelle "devait donner à l'Eglise plus de neuf cents martyrs". Nos martyrs canadiens appartenaient à d'excellentes familles de France et la plupart étaient nobles. Ils avaient fait des études soignées.

Le conférencier évoque ensuite l'arrivée en Nouvelle-France des martyrs, leurs travaux. Il en arrive ensuite à leur martyre.

LE MARTYRE

Dès 1642, les Iroquois entendent de s'emparer des "Robes Noires". Cette année-là, le Père Juges, René Goupil et quelques Hurons furent faits prisonniers par les Iroquois, sur le lac Saint-Pierre, au retour d'un voyage à Québec. Ceux-ci les emmenèrent à Osserrenon, aux pays des Iroquois, (aujourd'hui l'Etat de New-York), les torturant cruellement durant tout le voyage; c'est à Osserrenon que fut tué d'un coup de "tomahawk", le frère René Goupil, le 29 septembre 1642. Le Père Juges fut épargné mais servait comme esclave dans une famille iroquoise; et, en une année, il réussit à baptiser 60 personnes. Il fut enfin délivré par les traitants Hollandais; il put rentrer en France pour Noël 1643, mais dès le printemps suivant, sur ses instances, on lui permit de revenir en Nouvelle-France. Il remplit avec succès une mission diplomatique chez les Iroquois, et essaya alors de fonder une mission chez ce peuple, avec Jean de La Lande et deux Hurons, en 1646. Mais les Iroquois s'emparèrent d'eux, les conduisirent à Osserrenon, où, malgré les décisions du conseil de la tribu de leur laisser la vie sauve, le Père Juges, le 18 octobre 1646, fut tué d'un coup de "tomahawk". Son compagnon recut la palme du martyre le jour suivant.

Malgré la mort du P. Juges et de ses deux compagnons, les missionnaires continuaient leurs travaux apostoliques dans les villages du pays des Hurons au bord de la baie Georgienne. Tématauyé ou Saint-Joseph était la mission du Père Daniel en Huronie. Au retour de sa retraite annuelle, le 4 juillet 1648, les Iroquois envahirent le village Huron, le dévastèrent, et tuèrent le Père Daniel sur le seuil de sa chapelle. Ce massacre ne fit qu'augmenter la ferveur des Hurons. En moins d'un an, 1400 Hurons recurent le baptême. Mais les Iroquois recommencèrent bientôt leurs ravages, et, après avoir dévasté le village de Saint-Ignace, ils s'attaquèrent à Saint-Louis, qui fut vivement défendu. Néanmoins, les Iroquois demeurèrent vainqueurs, massacrèrent les habitants et firent prisonniers les Pères de Brébeuf et Lallemand qui occupaient cette mission.

Un guerrier iroquois tenta, mais en vain, de les suivre; les RR. PP. de Brébeuf et Gabriel Lallemand restèrent.

La Société Médicale de Montréal

La troisième séance de la Société Médicale de Montréal aura lieu ce soir, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, 1265, rue Saint-Denis, sous la présidence de M. le docteur G. Lef. de Bellefeuille.

Les élections au Brésil

Rio de Janeiro, Brésil, 4 (S.P.A.) — Julio Prestes, candidat à la présidence du Brésil, est en avance de 200,000 voix sur son adversaire, M. Getulio Vargas.

MARCOLIVE Huile d'Olive Nica Garantie Pure La Reine des huiles d'olives La plus Savoureuse En vente chez les principaux épiciers et pharmaciens G MARCELLINI & CIE NICE FRANCE Agent général pour le Canada: J. ALFRED OUMET MONTREAL

Notre bandage herniaire vous donnera entière satisfaction. Demandez notre questionnaire sur la hernie. Assortiment complet de bandages herniaires, ceintures abdominales, bas, etc. Appareils orthopédiques, membres artificiels, corsets pour gibois. Chaises pour invalides à vendre ou à louer. C. MARTIN 48 et 50 Est rue Craig Tél. Harbour 3727 - Dépt DE

“BOUSQUET” MODERNISATION de BIJOUX ANCIENS Madame, revisez votre écrin: vous y trouverez quelques bijoux anciens, susceptibles d'être modernisés. Apportez-les-nous et nous vous dirons le parti que vous en pouvez tirer. Nous sommes outillés pour faire ce travail à votre entière satisfaction. Scott & Bousquet FRÈRES LIMITÉS BIJOUTERIE, JOAILLERIE ORFÈVRE 921, rue Ste-Catherine Est Succ.: 6562 St-Hubert Montréal

fuserent de s'enfuir au fort Sainte-Marie, qui était à trois milles plus loin. Ils voulurent rester près des prisonniers Hurons pour les aider au milieu de leurs tortures. Le Père de Brébeuf mourut martyrisé, le 16 mars 1649. Le Père Lallemand subit de longues et cruelles tortures avant de succomber, le 17 mars 1649.

Les Iroquois continuaient toujours de rôder autour des villages hurons et des missions. Le 7 décembre 1649, ils firent irruption dans le village de St-Jean-L'Évangéliste, massacrèrent tous les habitants et leur missionnaire, le Père Charles Garnier. Les Iroquois attaquèrent aussi les guides hurons qui revenaient à Sainte-Marie, accompagnant le Père Chabanel. En pleine nuit, ceux-ci s'enfuirent lâchement, abandonnant le prêtre, qui, cependant, tenta de continuer seul son chemin. Mais le lendemain, 8 décembre 1649, il fut tué par un Huron apostat et son corps fut jeté dans la rivière Nottawasaga conduisant à la baie Georgienne.

Le conférencier a ensuite rappelé les étapes de la glorification des martyrs, étapes qui s'échelonnent de 1650, année où on recueillit les reliques de trois des martyrs, à nos jours.

Avis de décès

LAJOIE — A Montréal, le 2 mars à l'âge de 39 ans est décédé Jeanne Lajoie, fille de Damien Lajoie. Les funérailles auront lieu le 4 mars à six heures. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 1650, rue Papineau, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière Côté-des-Neiges. Prière d'assister sans aucune invitation. Ne pas envoyer de fleurs s.v.p.

SEGUIN — A Montréal, le 3 mars 1930, décédé à 37 ans, 11 mois, Louis-Philippe Seguin, époux d'Antoinette Payette. Funérailles le jeudi 6 mars. Le convoi funéraire du No 4350 rue de Chateaubriand à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 8 h. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans aucune invitation.

LANOIX — A Montréal, le 4 mars 1930, à l'âge de 19 ans et 6 mois est décédé Gilles Lanoix, fils de J.-H. Lanoix. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à l'église Saint-Nicolas d'Anjouville. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, 360 Boulevard Gouin Est. Parents et amis sont priés d'assister.

BARSALOU — A Laprairie, le 28, à 75 ans, Alphonse Barsalou. Les funérailles auront lieu le 2, à 47 ans, Eugén

Demain: MERCREDI, 5 mars 1930.

Le Condre
Lever du soleil, 6h. 35.
Coucher du soleil, 5h. 31.
Lever de la lune, 8h. 34.
Coucher de la lune, 11h. 25.
Premier quartier le 5 mars.
Plein lune le 14 mars.
Dernier quartier le 22 mars.
Nouvelle lune le 30 mars.

BEAU ET MOINS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 15.
Même date l'an dernier 15.
Minimum aujourd'hui -3.
Même date l'an dernier 24.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.64. 11 heures a.m. 29.67.
Midi: 29.66.
Chiffres fournis par la maison L.-B. de
Mésle, 306A, rue Saint-Jean, Montréal.

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Ce droit sur le bois est "ultra vires", décide le Conseil privé

LONDRES, 4. (S.P.C.) — La loi forestière de la Colombie-Britannique est "ultra vires" en autant qu'elle impose une taxe sur le bois: voilà la décision de Leurs Seigneuries du comité judiciaire du Conseil privé. Ils ont renvoyé aujourd'hui l'appel du procureur général de la Colombie-Britannique contre la "Macdonald Murphy Lumber Company". Le cas règle en même temps la question de savoir si un sujet peut prendre une action contre le procureur général pour faire déclarer invalide une loi provinciale; le procureur général avait prétendu qu'une telle action devait être prise par voie de pétition de droit.

Encore Phi-Phi

M. Jos. Cardinal, propriétaire du Théâtre Saint-Denis, a comparu ce matin devant le recorder Dufresne sous l'accusation d'avoir permis des représentations immorales dans son établissement. Il a protesté de son innocence; il subira son procès vendredi, le 7 courant.

ILS SONT PARTIS

Les treize artistes français arrêtés sous l'accusation d'avoir représenté "Phi-Phi", une pièce jugée immorale, ont quitté Montréal samedi dernier pour New-York. Ils ont laissé une procuration à leur avocat qui comparaitra en leur nom lorsque leur cause viendra sur le rôle, le 7 mars.

A la conférence navale

L'EXEMPTION DE RESTRICTION POUR LES NAVIRES EMPLOYÉS PAR LES GARDES-CÔTES AMÉRICAINS POUR COMBATTRE LA CONTREBANDE.

Londres, 4. (S. P. A.) — Il semble bien que les experts attachés à la conférence navale ont décidé aujourd'hui qu'à une seule exception les navires employés par les gardes-côtes américains pour combattre la contrebande ne seront pas compris parmi les navires sujets aux limitations définies par le traité auquel on est à travailler. Cependant les contre-torpilleurs prêts aux gardes-côtes par la marine ne seront pas exemptés; au nombre d'environ 25 ils seront compris dans la catégorie des contre-torpilleurs et soumis à toutes les limitations et restrictions dont sera frappée cette catégorie.

Cette décision a causé un vif plaisir à la délégation américaine. Elle espérait cependant voir les contre-torpilleurs aussi exemptés, car elle représentait que la plupart d'entre eux ne sont plus à date. La décision des experts sera présentée aux chefs de délégations au palais de St. James en même temps que le rapport du sous-comité sur la limitation par tonnage global ou par catégories.

L'état de M. Taft

Washington, 4. (S. P. A.) — Au vingt et unième anniversaire de son installation comme président des Etats-Unis, William Taft est encore à combattre la complication de maladies qui l'a forcé à démissionner comme juge en chef de la Cour suprême. Bien que les deux ou trois derniers jours aient apporté un peu de mieux, ses médecins ne conservent aucun espoir de guérison. Il a bien reposé la nuit dernière.

Dickinson comparait

Russell W. Dickinson, assistant-comptable à la Banque de Montréal, depuis 16 ans, accusé d'un vol comme serviteur, a comparu ce matin, devant le juge Enright. M. Thomas Gilbert, inspecteur de la Banque de Montréal, a été entendu comme témoin, dans cette cause. Il a révélé que \$23,800 sont disparus, à différents intervalles, pendant que l'accusé était en service. Dickinson subira son examen volontaire, mardi le 11 mars. Me Lucien Gendron défend l'accusé, et Me Ernest Bertrand représente la Couronne, dans cette cause.

M. Baldwin et

la taxe sur les vivres

Londres, 4. (S.P.A.) — M. Stanley Baldwin déclare que la question de taxer les vivres doit être discutée en dehors de la politique et doit être soumise au peuple dans un référendum. Si les conservateurs reviennent au pouvoir ils convoqueront une conférence économique impériale.

"Un roman qui est une vérité"

Anne d'Autriche, reine de France, disait en apprenant l'histoire du Père Jolles: "On fait tous les jours, des romans qui ne sont que mensonges, en voici un qui est une vérité, et où le merveilleux se joint à l'héroïsme le plus admirable". On pourrait, sans forcer la vérité historique, porter le même jugement des héros du Canada. C'est un roman, par l'intérêt qu'il suscite, par les bons sentiments d'admiration et de générosité qu'il fouette en nous. C'est un roman où le merveilleux se trouve joint à l'héroïsme. Et quel héros est celui d'une vie souffrante, mortifiée, mais conquérante, tissée de contradictions et couronnée par le martyre. Lisez cette vie d'héroïsme des "Bienheureux martyrs du Canada", par le Père Frédéric Rouvier, S.J., en vente au Devoir, \$1.00.

La démission de M. Henry

Ottawa, 4. — M. R. C. A. Henry, autrefois directeur du Canadian National, aujourd'hui sous-ministre des chemins de fer, a averti les autorités fédérales qu'il avait l'intention de quitter le service fédéral pour devenir vice-président et gérant général de la compagnie Beauharnois Heat and Power. Cependant on ignore encore quand M. Henry cessera d'être sous-ministre.

M. Henry s'est acquis une renommée nationale comme ingénieur civil et comme spécialiste en matière de transport et de problèmes d'énergie électrique. Les chemins de fer du Mexique ont même demandé ses services récemment. Après avoir été sur le bureau de direction du National, il a remplacé le major Bell, sous-ministre des Chemins de fer, lors du décès de ce dernier.

Né à Montréal en 1884, M. Henry a fait ses études à l'université McGill. Il a depuis occupé divers postes dans les grands réseaux ferrés du pays comme dans le service civil.

L'amendement

conservateur à Ottawa

Ottawa, 4. (D.N.C.) — Un amendement à la motion d'aller en subsidie serait présenté en Chambre des Communes, cet après-midi, par un député conservateur. Cet amendement, dont la rédaction n'est pas encore définitivement arrêtée, porterait sur le traité commercial passé entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Plusieurs députés conservateurs, qui sont des agriculteurs, s'intéressent vivement à ce traité. L'amendement serait présenté par un député de l'Ontario.

Décrets sur les faux

prêtres du rite oriental

Cité vaticane, 4. (S. P. A.) — La Congrégation pour l'Eglise orientale a publié hier des décrets qui ont pour but de sauvegarder les membres du véritable clergé du rite oriental lorsqu'ils sont en pays étranger et pour permettre aux catholiques de les reconnaître et de les distinguer des imposteurs qui viennent solliciter des aumônes. Une note qui accompagne les décrets déclare que récemment trop d'aventuriers, qui n'étaient ni prêtres ni même catholiques, ont trompé des prêtres et d'autres personnes en obtenant des subsides, des aumônes ou des messes. La note ajoute que l'autorité ecclésiastique ne devra pas hésiter à les dénoncer à la police.

Au banquet des garagistes

Au banquet des garagistes, hier soir, à l'hôtel Queen's, M. J.-E. Perreault, ministre de la voirie provinciale, a parlé du développement économique que nos belles routes avaient apporté à notre province. Le ministre a déclaré que nos routes avaient été cause que les touristes ont dépensé \$62,000,000 dans notre province au cours de l'année dernière. Cette année, il croit que l'industrie touristique et ses nombreuses branches retireront \$75,000,000 des touristes que la beauté de nos routes attire chez nous.

Le colonel Paul Hanson, président du Royal Automobile Club, a remercié l'orateur au nom des invités.

Sacre de Mgr

McGuigan le 11 juin

Edmonton, Alberta, 4. — Le sacre de Mgr McGuigan, archevêque de Regina, aura lieu le 11 juin, en la fête de saint Barnabé, dans la cathédrale Saint-Joseph d'Edmonton. Cette date vient d'être annoncée officiellement.

S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, sera le prêtre consécrateur, assisté probablement par Mgr Bévilleau, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Kidd, évêque de Calgary.

Mgr McGuigan continue ses fonctions actuelles de vicair général et de directeur du séminaire, et ne prendra possession du siège de Regina qu'après son sacre.

La région de Toulouse est inondée

Toulouse, France, 4. (S. P. A.) — La région de Toulouse est actuellement éprouvée par une inondation comme elle n'en a pas connue au cours des cinquante dernières années. On croit qu'une vingtaine de personnes ont déjà perdu la vie. Des centaines de maisons et d'usines se sont écroulées, des ponts ont été emportés, les routes et les chemins de fer sont coupés. La Garonne, le Tarn, l'Aube et l'Agout sont débordés.

Les conférences de R. P. Bellouard

LES SUJETS QUE TRAITERA LE PREDICATEUR DU CAREME A NOTRE-DAME AU COURS DE SES DIX ENTRETIENS

Voici les sujets de conférences que développera le R. P. Bellouard, prédicateur du carême à Notre-Dame. Le sujet général sera: le conflit éternel du bien et du mal; une grande et triste page d'histoire humaine d'après l'évangile; le festin chez Hérode (Saint Marc, ch. VI).

1ère conférence, dimanche, le 9 mars: Une grande voix. "En ce temps-là apparut Jean-Baptiste prêchant dans le désert de Judée et il disait: 'Je suis la voix qui crie'" (Saint Matth., III, 1).

2e conférence, vendredi, le 14: La voix qui ne se discute pas. "Jean disait à Hérode: 'Tu n'as pas le droit'" (Saint Marc, VI).

3e conférence, dimanche, le 16: Ce qu'il en coûte de dire la vérité. "Hérode avait fait mettre Jean en prison parce qu'il disait: 'Il n'est pas permis d'avoir la femme de ton frère'" (Saint Marc, VI, 18).

4e conférence, vendredi, le 21: Légère et tentatrice. "Et la fille d'Hérodiade s'étant présentée et ayant dansé, cela fit plaisir à Hérode et aux convives" (Saint Marc, VI, 22).

5e conférence, dimanche, le 23: Les lâchetés des vicieux. "Hérode respectait Jean et l'écoutait; cependant, il le fit mettre en prison à cause d'Hérodiade" (Saint Marc, VI, 20).

6e conférence, vendredi, le 28: Viciété et impiété. "Hérodiade était hostile à Jean et voulait le faire mourir" (Saint Marc, VI, 19).

7e conférence, dimanche, le 30: Les folies de la passion. "Et le roi dit à la jeune fille: 'Demande-moi ce que tu voudras'" (Saint Marc, VI, 22).

8e conférence, le 4 avril: Viciété et cruauté. "Et la fille dit: 'Que demanderai-je?' et la mère répondit: 'La tête de Jean-Baptiste'" (Saint Marc, VI, 24).

9e conférence, dimanche, le 5: La Passion. "Vain remords et inutile tristesse. 'Et le roi fut triste, mais il n'osa pas refuser'" (Saint Marc, VI, 26).

10e conférence, dimanche de Pâques: La grandeur des victimes. "En vérité, je vous le dis: 'Parmi les enfants des femmes il n'en a point paru de plus grand que Jean-Baptiste'" (Saint Matth., XI, 11).

Dumesnil et Falcoz expulsés de leur parti

Paris, 4. (S. P. A.) — L'opposition des radicaux-socialistes au ministère Tardieu ne désarme pas. On l'a bien vu ce matin lorsqu'après une courte discussion ils ont exclu du parti J.-L. Dumesnil et Henri Falcoz. Dumesnil est ministre de la marine dans le nouveau cabinet Tardieu tandis que Falcoz est sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics.

En dépit de cette expulsion du parti des deux membres qui ont apporté à Tardieu leur collaboration, plusieurs radicaux-socialistes décidés à voter contre le cabinet présidentiel ont obtenu une majorité de 20 à 30 voix lorsqu'il lira sa déclaration ministérielle.

A l'hôtel de ville

Le président du comité exécutif a annoncé ce matin que les travaux d'ouverture de la rue Bordeaux allaient commencer bientôt. Cette rue sera continuée à travers les quartiers municipaux. C'est la descente du nouveau pont qui nécessite ces travaux.

Me Tancrède Fortin a l'intention de se présenter de nouveau dans le quartier Ville-Marie aux prochaines élections. Ses électeurs tiendront une assemblée à la salle Bonsecours le 6 mars au soir. Me Fortin rendra compte de son mandat.

M. Jules Crépéau, directeur des services municipaux, a annoncé que la ville fera une réception civique à Edouard Faure qui a gagné le marathon Québec-Montréal en raquettes. La ville lui a voté une somme de \$200 et la commission de boxe \$100.

Plusieurs personnes tuées dans un éboulement

Funchal, Madère, 4. (S.P.A.) — Plusieurs personnes ont été tuées et un bon nombre blessées par un terrible éboulement, alors que des tonnes et des tonnes de roc se sont écroulées des falaises du cap Giram. Le déplacement de l'eau a été si considérable que d'énormes vagues ont franchi les rocs qui bordent le rivage à Coma de Lobis.

M. L.-J. Gauthier candidat dans l'Islet

Québec, 4. (D. N. C.) — A la convention tenue à Saint-Jean-Port-Joli, hier après-midi, M. L.-J. Gauthier, c. r., de Montréal, a été choisi pour faire la lutte à M. Fernand Lafard, député de l'Islet.

M. Stimson souffre d'un rhume

Londres, 4. (S.P.A.) — M. Stimson, chef de la délégation américaine à la conférence de Londres, souffre d'un rhume qui le forcera à garder la chambre une couple de jours. L'ambassadeur Gibson le remplace, dans l'intervalle.

Nos entrevues

M. WILBOIS

Une hâtive interview, ce matin, chez le président de l'Institut scientifique franco-canadien, M. Dalbis, a permis aux reporters d'entrevoir chez M. Joseph Wilbois le fondateur et le directeur de l'Ecole d'administration et d'affaires. La leçon inaugurale du cours qu'il vient donner sous les auspices de l'Université de Montréal et de l'Institut scientifique révélera sans doute au public le philosophe, le sociologue et le conférencier qu'est M. Wilbois.

C'est pour faire une œuvre pratique française que M. Wilbois a lancé son Ecole d'administration et d'affaires. Il faut entendre école ici dans le sens le plus large du mot: une doctrine en quelque sorte, mais une doctrine tirée du contact de la réalité, comme on pourra voir.

Pour former son école, M. Wilbois a réuni des collaborateurs qui sont des hommes du métier et précisément d'administrer des affaires. Ces collaborateurs, il les a choisis en pleine vigueur physique et en pleine puissance intellectuelle. Ils sont une douzaine: un trop grand nombre mettrait en péril l'homogénéité de l'œuvre.

Faire une synthèse des éléments épars que présentent tous les travaux en matière d'organisation, tel est le but de l'Ecole Wilbois. L'Ecole se distingue par l'importance de la place qu'elle accorde, dans sa synthèse, à l'élément psychologique.

Cet élément psychologique, a fait remarquer M. Wilbois, on le trouve souvent où on ne s'attendait guère à le rencontrer. On le rencontre, par exemple, dans le prix de revient de la lampe que l'on a devant les yeux en ce moment, puisque le prix de revient de cet objet a dans ses éléments les salaires, et puisque les salaires dépendent de l'organisation et puis-que une bonne organisation doit tenir compte du facteur harmonie générale de l'entreprise.

Bien entendu, l'Ecole d'administration et d'affaires s'occupe de psychologie sociale, de psychologie de province, de psychologie de peuple.

Nous avons voulu constituer une véritable science de l'organisation, avec ses méthodes de recherches, a continué M. Wilbois.

Comment fonctionne l'école d'administration et d'affaires? Il faut noter tout de suite que le directeur se tient en contact avec son état-major, par des entretiens, des visites, des voyages. A l'extérieur l'école se manifeste par des cours qu'elle s'adresse à des jeunes gens de 25 à 35 ans, presque tous patrons, directeurs ou chefs de service, et presque tous formés aux grandes écoles. Ces jeunes gens sont au nombre de cent cinquante actuellement, mais comme presque tous ont sous leur direction plusieurs centaines d'employés, le nombre des élèves de l'école se trouve accru d'autant.

L'école se manifeste aussi par des livres, une collection de cinq livres, la collection "Vade-mecum des chefs d'entreprises". Ces livres sont: "Le chef d'entreprise", "La direction des ateliers et des bureaux", "Comment faire vivre une entreprise", "Les finances de l'entreprise".

Il y a en préparation un traité de psychologie appliquée au commerce et à l'industrie et un traité de logique appliquée au commerce et à l'industrie. A ces livres se juxtaposent l'action d'articles, de conférences, de congrès, de conférences.

Les funérailles de M. Joseph Morin

A SAINT-HYACINTHE, CE MATIN

Saint-Hyacinthe, 4. (D.N.C.) — Les funérailles de M. Joseph Morin, ancien député de Saint-Hyacinthe à la législature, vérificateur général de la province de Québec, décédé dimanche à 76 ans, ont eu lieu ce matin à Notre-Dame du Rosaire. La levée du corps fut faite par Mgr Philippe Desranleau, vicaire général du diocèse, le service funéraire chanté par le R. P. Nicolas Ferron, O.P., curé de la paroisse, assisté des RR. PP. F. M. Gauvreau, O. P., et André Renaud, O.P., comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au choc un nombreux clergé, parmi lesquels Mgr Desranleau, MM. les chanoines Léon Pratte, supérieur du séminaire, P. N. Desmarais, curé de la cathédrale, C. A. Beaudry, les RR. PP. Pierre Granger, O.P., directeur du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, et Réginald Ouhmet, O. P., de Fall-River, ancien curé de Notre-Dame du Rosaire. MM. les abbés J. B. Nadeau, Emile Roy et Edmond Saint-Pierre, les porteurs étaient: MM. Emile Marin, magistrat du district de Saint-Hyacinthe, J. L. Cormier, shérif, Magloire Côté, R. A. Trudeau, François Langevin et Arthur Filibotte.

Conduisaient le deuil: les deux fils du défunt, le notaire René Morin, de Montréal, député de Saint-Hyacinthe et Rouville aux Communes, et le notaire Henri Morin, de Saint-Hyacinthe; son frère, M. J. H. Morin, trésorier de la cité de Saint-Hyacinthe; Jacques Morin, son petit-fils; son beau-frère, Hector Bourgeois, son gendre, Philippe Bourgeois, Adolphe Morin, Georges Emile Morin, Edgar Verina, vérificateur de la province de Québec; J. L. Miller, ancien secrétaire de l'Instruction publique; J. O. Regan, du bureau du vérificateur de la province.

M. Perron et M. Laurent Barré

DANS LA CAUSE PERRON-LE GOLLU. LE DEMANDEUR VEUT FAIRE RAYER DU PLAIDOYER DES DEFENSEURS LES PARAGRAPHES QUI MENTIONNENT M. BARRÉ. "NOUS SUIVONS M. PERRON SUR SON PROPRE TERRAIN" — LE "CLATREAU POURRI" — LES CLOTURES DE LA FERME BARRÉ — L'INTERET PUBLIC

Le juge Coderre a entendu ce matin l'argumentation sur l'inscription en droit du demandeur contre le plaideur de défense des défendeurs, dans la cause de M. J.-L. Perron contre A. Arcand et al. (Le Gollu).

L'inscription en droit porte sur les sous-paragraphes c, d, e, f, g et h du paragraphe 7 du plaidoyer des défendeurs. Dans tous ces paragraphes il est question de M. Laurent Barré. Le demandeur allègue que les défendeurs ne sauraient plaider au nom de M. Barré; qu'ils ne sauraient greffer sur la réclamation du demandeur une polémique résultant des griefs possibles que pourrait invoquer une personne qui n'est même pas en cause; qu'ils ne sauraient pas en cause; qu'ils n'ont pas lien de droit entre la demande telle qu'elle est formulée, et les moyens de justification qu'ils tentent ainsi d'invoquer. Me Arthur Vallée représentait le demandeur.

Les défendeurs étaient représentés par Me René Duguay et Me Gustave Monette. M. Monette a soutenu que le plaideur est bien juridique, parce qu'il est question de M. Laurent Barré dans l'article incriminé; et que, même s'il n'en était pas question, les défendeurs auraient quand même droit d'en parler, parce que c'est à l'occasion des attaques de M. Perron contre M. Barré qu'ils ont écrit l'article.

M. Monette prétend aussi que l'article incriminé n'a pas été écrit par malice, mais pour raison d'intérêt public. Lorsque M. Perron a été attaqué par M. Barré, il a répondu dans plusieurs assemblées pour réfuter les accusations de M. Barré, non que M. Barré ne connaissait pas l'agriculture, mais que ses clôtures étaient en mauvais état.

Si donc, argumente M. Monette, M. Perron a cru devoir, comme l'intérêt public, élever un fait aussi minime que l'état des clôtures de la ferme de M. Barré, les défendeurs étaient bien justifiés, pour nier la compétence agricole du ministre de l'agriculture, de citer le fait que de sa ferme modèle était sorti un taureau de race destinée à la reproduction, et que ce taureau était impropre à la reproduction parce qu'il avait été tué.

Le juge a alors discuté avec les avocats au sujet de l'importance, au point de vue de l'injure, de la partie de l'article où il est question de M. Barré; il a dit que M. Perron n'a certainement pas voulu poursuivre pour cette partie de l'article.

Mais M. Monette a répondu qu'en fait M. Perron a poursuivi pour l'article entier; le juge a déclaré qu'il verrait la déclaration à ce sujet, et a pris l'inscription en délibéré.

Le procès Poulin-Bélair

Dans la cause du Dr Ernest Poulin contre M. Alexis Bélair, le juge Coderre a accordé ce matin une motion du défendeur pour examiner le demandeur; l'examen est cependant remis après la session, parce que le demandeur est député.

Il s'agit d'une action de \$999 parce que, le 5 février dernier, devant les membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix, dont le demandeur et le défendeur ont été membres, le défendeur aurait dit que deux membres de la conférence étaient pas dignes d'en faire partie, dont le Dr Poulin, parce que, aurait dit le défendeur, ils tiennent un tripot.

M. Reaper produit plusieurs comptes

Dans la cause de lady Davis contre lord Shaftnessy, la Cour a continué d'entendre ce matin le témoignage de M. A. M. Reaper, un des exécuteurs de la succession Davis.

M. Reaper a produit plusieurs comptes. Il a déclaré que la Sir Mortimer Davis Inc. avait, au 31 décembre 1929, prêtée à la succession Davis la somme de \$962,018.31; et que le 31 septembre 1929, les profits de la Sir Mortimer Davis Inc. étaient de \$711,110.71.

Un suicide

Un inconnu a été trouvé ce matin, dans la neige, la gorge tranchée par une lame de rasoir, à l'angle des rues Saint-Alexandre et Dorchester. L'enquête a révélé qu'il s'agissait d'un suicide.

M. Woodsworth et le divorce en Ontario

Ottawa, 4. (D. N. C.) — M. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, vient d'inscrire au feuillet de la Chambre des Communes un bill "pourvoyant, dans la province d'Ontario, à l'annulation et à la dissolution du mariage".

A l'heure actuelle, le Parlement est saisi de 273 bills de divorce; 231 de la province d'Ontario et 42 de la province de Québec.

L'électricité dans les campagnes

Québec, 4. (S.P.C.) — M. J.-L. Perron, ministre de l'agriculture, vient de présenter un bill qui permettrait aux municipalités de payer 50% du coût des lignes de transmission électrique, ce qui aurait pour but de fournir l'électricité aux cultivateurs. Les conseils municipaux ne seront pas obligés de soumettre ces règlements d'emprunts à un référendum. La loi de M. Perron ressemble beaucoup à celle de l'Ontario.

Des bombes

Sofia, Bulgarie, 4. (S. P. A.) — Un rapport de Nish, sur la frontière serbe, annonce que trois bombes ont été jetées sur la principale place de la ville. On croit que plusieurs personnes ont été blessées, sans qu'il soit possible de faire confirmer la nouvelle.

Bucarest, Roumanie, 4. (S. P. A.)

Le rapide Ploesti-Bucarest a fait partir une bombe qui avait été placée sur la voie entre les stations de Buda et de Prahova. Parmi les quelque mille personnes qui se trouvaient à bord du train, plusieurs furent légèrement blessées. On croit que la bombe a été placée là par des communistes.

Suicide ou assassinat?

Cleveland, Ohio, 4. (S. P. C.) — Le corps du Dr Alfred Scully, un médecin en vue, a été trouvé aujourd'hui dans son bureau, le cœur percé d'une balle. La police n'a pas le moindre indice qui pourrait la mettre sur la piste de l'assassin; elle en est réduite à tâcher d'imaginer un motif.

Le Dr Scully, né à Lindsay, Ontario, a fait ses études au McGill à Montréal; il s'était fait une très large clientèle. Sa sœur, Edith, était supérieure d'un couvent de Toronto.

Ingénieurs et cantonniers en congrès

Québec, 4. (D. N. C.) — Pour la seconde fois, tous les ingénieurs et cantonniers de la province se sont réunis ce matin au manège militaire de Québec où se tient un grand congrès dans lequel différents problèmes concernant l'entretien des routes de notre province seront mis à l'étude.

Les droits américains sur le charbon

Washington, 4. (S. P. A.) — Le comité des finances du Sénat a refusé aujourd'hui d'endosser les clauses de représailles de la loi existante du tarif, selon lesquelles les Etats-Unis imposent des droits sur le charbon qui vient d'un pays où le charbon américain doit aussi payer des droits.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 4. (S.P.C.) — Région des grands lacs et baie Georgienne — Beau et plutôt doux aujourd'hui et demain. Plus doux.

Valles de l'Outaouais et du Saint-Laurent — Beau aujourd'hui et demain. Plus doux.

Golfe et rive nord — Beau aujourd'hui et demain, plus doux.

Provinces Maritimes — Beau, demain, beau et plus doux.

Lac Supérieur — Beau, demain, beau avec température un peu plus basse.

Manitoba et Saskatchewan — Beau et froid ce soir et demain.

Alberta — Beau et modérément froid ce soir et demain.

L'éducation sexuelle

Les éditions médicales Norbert Maloie, Paris, viennent de publier une série de livres d'ouvrages du Dr Surbled.

LA VIE A DEUX
LA VIE DE JEUNE HOMME
LA VIE DE JEUNE FILLE
LA VIE DE JEUNE GARÇON

Le Dr Surbled est l'auteur de plusieurs autres ouvrages d'éducation sexuelle, bien connus au Canada, qui se font remarquer par le tact avec lequel ils sont écrits et la haute morale qui s'en dégage. Ces ouvrages sont pour ainsi dire classiques. Les quatre volumes brochés se vendent 60 sous chacun ou \$2.25 la série.

A WALL STREET

LES UTILITÉS DEVIENNENT PLUS FERMES

New-York, 4. — Le marché s'est affermi au cours de la matinée grâce aux opérations des haussiers dans le groupe des utilités publiques, après avoir manifesté des tendances déprimantes au commencement de la séance.

Consolidated Gas, Columbia Gas et d'autres se sont rapidement avancés. Worthington Pump a gagné 3 points et International Business Machines

La voix du Pape

L'Encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse

(Suite et fin)
FIN ET FORME DE
L'EDUCATION CHRETIENNE

La fin propre et immédiate de l'éducation chrétienne est de coopérer à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême, suivant l'expression saisissante de l'Apôtre: "Les petits enfants, pour qui l'enfance de nouveau les douleurs de l'enfance jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous." (63) En effet, le vrai chrétien doit vivre sa vie surnaturelle dans le Christ: "Le Christ, votre vie" (64) dit encore l'Apôtre, et le manifeste dans toutes ses actions, "afin que la vie même de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle." (65)

a) FORMER LE VRAI CHRETIEN

Il s'ensuit que l'éducation chrétienne embrasse la vie humaine sous toutes ses formes: sensible et spirituelle, intellectuelle et morale, individuelle, domestique et sociale, non certes, pour la diminuer en quoi que ce soit, mais pour l'élever, la régler, la perfectionner d'après les exemples et la doctrine du Christ.

Le vrai chrétien, fruit de l'éducation chrétienne, est donc l'homme surnaturel qui pense, juge, agit avec constance et avec esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ, ou, pour employer une expression actuellement courante: un homme de caractère, vraiment accompli. Ce n'est pas n'importe quelle suite ou fermeté de conduite, basée sur des principes tout subjectifs, qui constitue le caractère, mais la constance à obéir aux éternels principes de la justice. Le poète païen le reconnaît lui-même, quand il loue sans les séparer les deux qualités de "l'homme juste et ferme dans sa résolution" (66). C'est d'ailleurs une condition de la pleine justice que de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, comme le fait le vrai chrétien.

b) QUI EST AUSSI LE CITOYEN LE PLUS NOBLE ET LE PLUS UTILE

Mais il semble aux profanes que pareil objectif et pareil terme de l'éducation chrétienne soient comme de pures abstractions, ou plutôt comme des choses impossibles à réaliser sans supprimer ou amoindrir les facultés naturelles, et sans renoncer à l'activité de cette vie terrestre; qu'ils sont donc en opposition avec la vie sociale et la prospérité matérielle, et contrairement à tout progrès dans les lettres, les sciences, les arts et autres œuvres de civilisation. A semblable objection déjà mise en avant par l'ignorance et les préjugés de païens même cultivés d'une époque, et malheureusement reproduite plus fréquemment et avec plus d'insistance en nos temps modernes. Tertullien avait ainsi répondu: "Nous ne sommes pas des étrangers à la vie. Nous nous rattachons bien à nos devoirs de reconnaissance envers Dieu notre Maître et Créateur; nous ne rejetons aucun fruit de ses œuvres; mais nous nous modernons dans leur usage pour ne pas en user mal ou avec excès. Et ainsi, nous n'habitons nullement dans ce monde sans place publique, sans marchés, sans bains, sans maisons, sans boutiques, sans écuries, sans vœux, sans foires et sans tous vos autres trafics. Comme vous, nous naviguons et nous guerroyons, nous cultivons les champs et nous faisons du commerce, si bien que nous pratiquons avec vous des échanges commerciaux, nous mettons à votre disposition nos travaux. Comment pourrions-nous paraître inutiles à vos affaires quand nous y sommes mêlés et quand nous en vivons? Je ne le vois vraiment pas!" (67) En réalité, le vrai chrétien, loin de renoncer aux œuvres de la vie terrestre et de diminuer ses facultés naturelles, les développe et les perfectionne en les coordonnant avec la vie surnaturelle, de manière à ennobler la vie naturelle elle-même, et à lui apporter aide plus efficace, non seulement en choses spirituelles et éternelles, mais aussi matérielles et temporelles.

C'est ce que démontre toute l'histoire du christianisme et de ses institutions, elle s'identifie avec l'histoire de la vraie civilisation et du vrai progrès jusqu'à nos jours. C'est ce que montrent encore particulièrement tous ces saints dont l'Eglise, et elle seule, est la mère très féconde; ils ont réalisé dans sa plus grande perfection l'idéal de l'éducation chrétienne: ils ont anobli et enrichi la communauté humaine de biens de toute sorte. De fait, les saints ont été, sont et seront toujours les plus grands bienfaiteurs de la société, comme aussi les modèles les plus parfaits pour toutes les classes et toutes les professions, tous les états et toutes les conditions de vie, depuis le simple et rustique paysan jusqu'au savant et au lettré, depuis l'humble artisan jusqu'au chef d'armées, depuis l'homme privé, père de famille, jusqu'au roi conducteur de peuples et de nations, depuis les pauvres petites filles et les femmes au foyer domestique jusqu'aux reines et aux impératrices. Et que dire, à ne considérer que les résultats obtenus pour le bien-être matériel, de l'immense travail accompli par ces missionnaires de l'Evangile qui, avec les lumières de la foi, ont porté et portent aux peuples barbares les bienfaits de la civilisation; de ces fondateurs d'oeuvres sans nombre de charité ou d'assistance sociale; de ce cortège interminable de saints éducateurs ou de saintes éducatrices qui ont perpétué et multiplié leur action par leurs fructueuses institutions d'éducation chrétienne, aide pour les familles et avantage inappréciable pour les nations?

c) JESUS, MAITRE ET MODELE D'EDUCATION

Les voilà donc ces fruits, bien-faisants sous tous les rapports, que produit l'éducation chrétienne, justement grâce à cette vie et cette vertu surnaturelles dans le Christ qu'elle développe et forme dans l'homme. C'est que le Christ Notre-Seigneur, et Maître divin est le principe dispensateur de cette vie et de cette vertu, mais en même temps le modèle universel et accessible à toutes les conditions de l'humanité par ses exemples, ceux tout spécialement qu'il donne à la jeunesse dans sa vie cachée, laborieuse, obéissante, ornée de toutes les vertus individuelles, domestiques et sociales, devant Dieu et devant les hommes.

CONCLUSION

Et cet ensemble de trésors éducatifs de valeur infinie, dont Nous n'avons pu rappeler qu'une partie, est tellement le bien propre de l'Eglise qu'il en constitue comme la substance, puisque l'Eglise, en somme, est le corps mystique du Christ, son Epouse immaculée, et, par lui, sa très féconde, Educatrice souveraine et parfaite. Aussi, le grand et génial saint Augustin, dont nous allons célébrer la bienheureuse mort à l'occasion de son quinzième centenaire, écrivait-il dans la plénitude de son affection pour une telle mère, en de tels accents: "O Eglise catholique, Mère très véritable des chrétiens, tu as le mérite non seulement de nous enseigner le culte très pur et très chaste que nous devons à Dieu, et qui devient la meilleure joie de notre vie, mais de faire tellement tiennes la dilection et la charité envers le prochain que nous trouvons chez toi, souverainement efficaces, tous les remèdes aux maux nombreux dont souffrent les âmes à cause du péché. Tu exerges et tu instruis l'enfance avec simplicité, la jeunesse avec force, la vieillesse avec délicatesse, tenant compte des besoins du corps comme de ceux de l'âme. C'est par toi que le fils se soumet à ses parents, pour ainsi dire, dans une libre servitude, et que les parents commandent à leurs fils avec l'autorité de l'amour. C'est toi qui, par un lien religieux, plus fort et plus étroit que le lien du sang, unit le frère au frère; c'est toi qui, par un lien non seulement de vie commune, mais d'une certaine fraternité, unis les citoyens aux citoyens, les races aux races, en un mot, tous les hommes entre eux, en leur rappelant leur commune origine. Tu enseignes aux rois le dévouement envers leurs peuples aux peuples l'obéissance envers leurs rois. Avec quel soin tu nous apprends à qui se doit l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui l'encouragement, à qui l'avertissement, à qui l'exhortation, à qui la correction, à qui le reproche, à qui le châtiement; montrant en si tout ne se doit pas également à la charité, pourtant, doit être pour tous et l'injustice pour personne." (68)

(68) De moribus Ecclesiae catholicae, lib. I, c. XXX: Merito Ecclesia catholica Mater christianorum verissima, non solum ipsum Deum, cuius adepti vita est beatissima, cursum adeo castissime colunt, dum praedicant, sed etiam proculdubio dilectionem atque charitatem ita complectitur, ut variorum morborum quibus pro peccatis suis animae aegrotant, omnis apud te medicina praecipit. Tu pueritiam pueros, fortiter iuvenes, quiete senes prout cuiusque non corporis tantum, sed et animi aetas est, exerceas ad doces. Tu parentibus filios libera quodam sermone subtingis, parentes filios pia dominatione praeparas. Tu fratribus fratres religionis vinculo firmiore atque ardore quam sanguinis nectis. Tu civibus civibus, gentes gentibus, et prout homines primorum parentum recordatione, non societate tantum, sed quadam etiam fraternitate complectis. Doces Reges prospicere populum, quibus honore debeat, quibus affectus, quibus reverentia, quibus timore, quibus conspectu, quibus admonitione, quibus exhortatione, quibus disciplina, quibus oblatione, quibus supplicium, sedulo doces; ostendens quomodo modum et non omnibus omnia, et omnibus charitas, et nulli debetur iniuria.

Millionnaires Club, Incorporated

Avis est, par les présentes, donné qu'une assemblée générale de tous les membres du Millionnaires Club Incorporated, aura lieu à la place d'affaires dudit Club, au No 1720 de la rue St-Denis, en la Cité de Montréal, lundi, le 24 mars 1930, à huit heures du soir.

Convocation faite en vertu de l'article 73 de la Loi des Compagnies.
ADRIEN R. BOUDET, Directeur provisoire.
Montréal, 4 mars 1930.

Elevez donc, Vénérables Frères, nos coeurs et nos mains, en supplication vers le ciel, vers le "Pontife et Gardien de l'âme" (69), vers ce Roi divin "qui donne des lois à tous les gouvernants", afin que, par sa vertu toute-puissante, il fasse en sorte que ces fruits splendides de l'éducation chrétienne se recueillent et se multiplient dans le monde entier, toujours davantage, pour le bien des individus et des nations.

En gage de ces célestes faveurs, avec une paternelle affection, à vous, Vénérables Frères, à votre Clergé et à votre peuple. Nous accordons la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre le 31 décembre 1929, la huitième année de Notre pontificat.

PIUS PP. XI

(69) Cfr. 1 Petr. II, 25: Ad Pastorem et Episcopum animarum vestrarum.

Le Saint-Père et ses secrétaires d'Etat

Le courrier d'Europe nous apporte le texte des deux lettres autographes de Sa Sainteté Pie XI:

A S. E. LE CARDINAL GASPARRI

Monsieur le cardinal,

La huitième année s'achève aujourd'hui depuis le jour où, au lendemain de Notre élection, cédant à Nos instances, vous vous engagez et commencez à Nous donner la même aide et la même collaboration que, dans les hautes fonctions de secrétaire d'Etat, vous aviez, avec un si intelligent et un si fidèle dévouement et avec un si heureux succès, donné à Notre prédécesseur immédiat, Benoît XV, de toujours chère et vénérée mémoire.

Et plusieurs mois se sont déjà écoulés, Monsieur le cardinal, depuis que, en acceptant avec transport la présidence que Nous vous offrons de la Commission cardinale, constituée par Nous pour préparer la codification du Droit canonique oriental, vous Nous présentez votre démission de secrétaire d'Etat, parce que vous ne voyiez pas la possibilité d'occuper en même temps ces deux charges. Si Nous avons attendu jusqu'à aujourd'hui pour en prendre acte formellement et pour l'accepter, bien qu'à contre coeur, comme Nous le faisons par la présente lettre, ce n'est pas seulement parce que ce jour où commence pour Notre Pontificat une année nouvelle peut ne pas sembler inopportun pour un changement aussi important que votre remplacement dans vos hautes et délicates fonctions, par un successeur si favorablement connu, et que Nous n'avons pas besoin de vous présenter, le cardinal Eugène Pacelli.

Ce délai de plusieurs mois veut dire aussi et dit à lui seul la peine que Nous ressentons en Nous privant de votre continuelle et quotidienne aide et collaboration. Nous trouvons, néanmoins, une grande consolation dans la pensée que Nous pourrions toujours compter sur vous et sur votre concours, et cela non seulement dans la difficile et importante entreprise de la codification du Droit canonique oriental. Une autre raison Nous a obligé de prendre Notre temps, c'est qu'il Nous fallait vous préparer une demeure convenable pour votre repos si bien mérité et qui ne restera pas inactif.

Et maintenant, en vous remerciant avec gratitude de votre intelligente, fidèle et dévouée collaboration durant ces huit années, collaboration particulièrement laborieuse et non moins particulièrement bénie de Dieu en ces derniers temps, — et en vous souhaitant et en demandant à Dieu pour vous tout le bien possible, Nous vous bénissons de tout coeur.

PIE XI, Pape

A S. E. LE CARDINAL PACELLI

Monsieur le cardinal, Nous avons cru devoir contredire (Nous l'avons fait aujourd'hui même, non sans un vif chagrin) aux instances de Monsieur le cardinal Gasparri, pour que Nous acceptions sa démission comme secrétaire d'Etat. Nous avons en conséquence coram Domino décidé de vous appeler et de vous nommer, Monsieur le cardinal, comme Nous vous appelons et vous nommons en effet par cette lettre autographe, pour lui succéder en ces hautes et délicates fonctions où les difficultés ne font certes point défaut et où le travail n'est rien moins que léger.

Ce qui Nous détermine à cette nomination et ce qui Nous remplit, ce faisant, d'une confiance absolue, c'est tout d'abord votre esprit de piété et de prière qui ne peut point manquer d'attirer sur vous l'abondance des secours divins; ce sont aussi les qualités et les talents dont le bon Dieu vous a enrichi et dont l'usage, dans toutes les charges que vous ont été confiées, spécialement dans vos deux nominations de Bavière et d'Allemagne, vous avez montré combien excellentement vous savez user à la gloire du Bienfaiteur divin et pour le service de son Eglise.

De tout coeur Nous vous bénissons.

PIE XI, Pape

Les Anciens du Gesù à Verdun

La soirée récréative annuelle du Cercle Verdun de l'A.C.J.C. aura lieu cette année le 26 mars 1930. Depuis quatre ans le Groupe Verdun de l'A.C.J.C. s'est appliqué à présenter au public un programme récréatif de premier ordre, mais cette année ils ont voulu faire mieux encore, c'est pourquoi ils se sont assurés les services des artistes de l'Orchestre du Gesù, sous la direction de M. L.-P. Hébert avec l'aide de M. Hector Charland.

"Les Anciens du Gesù" présenteront "La maison tranquille" et "Nos intimes".

Le programme musical a été confié aux artistes de l'Orchestre St-Hélène. Les artistes réservent une agréable surprise aux spectateurs.

Renseignements: York 3498-J.

Mort d'Auguste Dorchain

Paris (Par courrier). — Le poète Auguste Dorchain est mort des suites d'un accident d'auto.

LA RADIO

Concerts de mardi

NOIR ET OR. 6.05 WEAF. — Ce programme est sous la direction de Ludwig Laurier. Fantaisie napolitaine, de Baccalatti. Musique des sphères, de Strauss. Sélection, (Oratorio), de Sullivan. Scènes scandinaves, de Hartmann.

SAVANNAH LINER. 6.30 WJZ. — Marche du vingt-deuxième régiment, de Herbert. Tunes, de Trinkhaus. Cadiz, de Albani. Danse hongroise No 6, de Brahms. Once Upon a Time, de Romberg. Florindo, de Bergmeier.

RICHARD MAXWELL, ténor. 8.00 WEAF.

CONCERT LIBBY. 8.30 WJZ. — Lois Bennett, soprano, est au programme. Joseph Pasternack dirige l'Orchestre. From the Canabre, de Gardner. Menuet, (Manon), de Massenet. The Last Hope, de Gottschalk. Valse lente, de Delibes. Mardi Gras, de Groté.

WONDER BAKERS. 9.30 WEAF. — HEURE SLUMBER. 11.00 WJZ. — Ce concert est donné par l'Orchestre de Ludwig Laurier. Marche du couronnement, (Le prophète), de Meyerbeer. Sélections, (Les huguenots), de Meyerbeer. Dans les nuages, de Waldteufel. Sérénade hongroise, de Janczies. Loin de mon pays, de Maduro. Pastorale, de Bartolome. Berceuse, de Rebikoff.

L'heure provinciale

PROGRAMME DE MARDI, LE 4 MARS 1930

1. — La musique des Grenadiers, directeur J.-J. Gagnier. (a) Marche sur des thèmes de "L'Anneau du Rhin", de Wagner; (b) Valse mignonne, de Drigo; (c) Menuet rose, de L. Gannes.

2. — Chant: "Ah! mon fils" (Le Prophète), de Meyerbeer.

3. — (a) Prélude, de Bach; (b) Menuet en sol de Beethoven; (c) Rondo du trio No 5, de Haydn; (d) Marche d'Auvergne, de L. Gannes.

4. — La musique des Grenadiers, directeur J.-J. Gagnier.

5. — La musique des Grenadiers, directeur J.-J. Gagnier. (a) Petit berger; (b) Gullywog's Cake Walk, de Debussy.

6. — Chant: "I attempt from love's sickness to fly, de Purcell.

7. — (a) Prélude oriental, "La Princesse Jaune", de Saint-Saëns; (b) Allegro militaire "Palace Pier", de Gagnier. La musique des Grenadiers, directeur M. J.-J. Gagnier.

L'heure provinciale est transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, mardi, le 4 mars 1930.

C. N. R.

Voici le programme de l'heure française du C. N. R., qui sera donnée ce soir au poste C. N. R. M., de 9 à 10 heures.

Orchestre: "La Fête chez Thérèse", (Hahn). Chant: "Loiselle en peine", (Handel). Par Mlle Fabiola Poirier, soprano. Orchestre: Pastoral Mystique", (Massenet); "Jongleur de Notre-Dame", Chant: "Chanson de Solweig", (Grieg); "Il Neige", (Remberg), par Mlle Poirier. Orchestre: "Réverie et Finales", (Guirand). Chant: "Le mariage des roses", (Frank); "Madame Chrysanthe", (Messager); "Maman, dites-moi", (Weklerin), par Mlle Poirier. Ouverture: "Piedre", (Massenet).

HEURE TRANSCONTINENTALE

De 10 à 11 ce soir

Orchestre: "Suite bohémienne", (Czerny-Taylor). Chant: "Song of the Jolly Roger", (Candish); "Glory to the Caliph", de "Oberon", (Weber); "Love comes Calling", (Zamernick), par choeur de chant à voix d'hommes, sous la direction de Stanley Oliver; "Old English", "Negro Spiritual", par Mlle Melba Melsing, soprano. Orchestre: "Première danse", de "La Vie brève", (de Falla). Chant: "My Little Banjo", (Dichmont); "Swing Low", "Sweet Charlotte", par le choeur à voix d'hommes. Chant: "Chant espagnol", "Chant mexicain", par Mlle Melba Melsing. Orchestre: "Danse slave", No 10, (Dvorak). Chant: "The Jolly Blacksmith's Lay", (Geibel); "Indian Dusk", (Eville). Ouverture: "Guillaume Tell", (Rossini).

Concerts de mercredi

NOIR ET OR. 6.00 EWAF. — Ce programme est sous la direction de Ludwig Laurier. Valse, de Lehar. Orientale, de Cui. Sélection, (La fille de Madame Angot), de Lecoq. Danse slave No 1, de Dvorak. Scènes pittoresques, de Massenet.

"CHORISTERS". 7.30 WJZ. — Les "Choristers" sont sous la direction de George Dilworth. Chant bédouin, de Foote. Chant d'amour vénitien, de Nevin. Chanson, de Friml. Trois chansons d'Arabie, de Clay. Chant de l'Inde, de Rimsky-Korsakoff. Extrait, (Orientale), de Cui. Temple Bells, de Woodford-Finden.

CONCERT MOBILOIL. 8.50 — WEAF. — Ce programme est sous la direction de Nathaniel Shilkret. Polonaise militaire, de Chopin. Valse triste, de Sibelius. Les deux grenadiers, de Schumann. Soirées de Vienne, de Schubert. Chant d'amour bohémien, (La diseuse de bonne aventure), de Herbert. Extraits, (Sérénade), de Rimsky-Korsakoff.

"ROAD TO ROMAN". 9.00 WJZ. — Devora Nadworney, contralto et un orchestre dirigé par Harry Horlick, donneront le programme suivant: Chant d'amour bohémien, de Herbert. My Pain, de Rimsky-Korsakoff. Adieu, mon pays, de Stone. La gitane, de Kreisler. Mon amoureux est un muletier, de De Nigero. Esmeralda, de Drigo. Sélection, (The Song of the flame), de Gershwin.

HAILEY STUART. 9.00 WEAF. — La petite symphonie de Chicago sous la direction de George Dasch donnera ce programme. Marche (Tannhauser), de Wagner. Ave Maria, de Schubert. Ouverture, (Poète et paysans), de Suppé. Sélection, (La comtesse Maritza), de Kalman.

HEURE SLUMBER. 11.00 WJZ. — Ce concert est donné par l'Orchestre de Ludwig Laurier. Ouverture (La Finta Semplice), de Mozart. Symphonie surprise, de Haydn. Roses du sud, de Strauss. Marche funéraire d'une marionnette, de Gounod. Simple aveu, de Thome.

Chaîne Columbia

CONCERT LEVITOW. 7.00 — WABC. — Marche héroïque, de Saint-Saëns. Andante con moto, (Symphonie inachevée), de Schubert. Sélection, (La veuve joyeuse), de Lehar. Valse en la majeur, Opus 54, de Dvorak. Idylle, de Rebikoff. Premier mouvement, quatuor, de Debussy. Les préludes, de Liszt. Iris, de Ware.

Programme de mardi

Postes locaux

CFCE, 291m. Montréal.

3.00 Matinée musicale de Layton.

4.00 A être annoncé.

5.00 Heure de musique de la cité de Lachine.

6.00 Here de musique Twilight.

7.00 Bourse.

7.10 Température.

7.30 Heure de musique Dow Old Stock Ale.

9.00 "Frolics".

10.00 Programme du studio.

11.00 Résultats des joutes de hockey.

CKAC, 411m., Montréal.

4.30 Fermeture de la bourse.

6.00 Nouvelles, bourse, température.

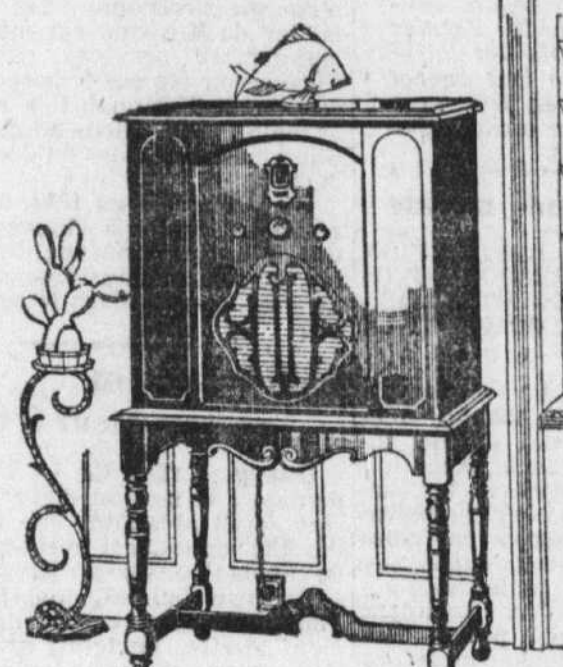
6.10 Heure de musique de la chaîne Columbia.

7.00 Causerie sur le gibier et le poisson.

7.15 Orchestre du Ritz-Carlton.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Programme du chemin de fer Canadien National.
11.00 Résultats des joutes de hockey, température.
11.05 Orchestre du Montréal Press Club.
Programme de mercredi
Postes locaux
CKAC, 411m., MONTREAL
11.30 Ouverture de la bourse.
12.00 Carillon de la Tour de la Paix à Ottawa.
4.30 Fermeture de la bourse.
6.00 Nouvelles, bourse, température.
6.10 Orchestre symphonique CKAC.
7.00 Studio.
8.00 Programme musical.
CHYC, 411m. MONTREAL
8.30 Programme du studio.

9.00 Programme Buckingham de CKNC de Toronto.
10.00 Programme musical Philco de la chaîne Columbia.
10.30 Causerie.
11.00 Orchestre symphonique CKAC.
CFCE, 912m. MONTREAL
12.30 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
1.00 Bourse.
1.15 Causerie du club Kiwanis Saint-Laurent.
2.00 Programme du studio.
3.00 Réclat d'orgue.
4.00 A être annoncé.
5.00 Gramophone.
6.00 Heure de musique Twilight.
7.00 Bourse.
7.10 Température.
7.30 Causerie de l'oncle Joe.
8.00 Heure de musique Lucerne-en-Québec.
9.00 A être annoncé.
9.30 "Frolics".
10.00 Orchestre Venetian.

EPARGNEZ \$42 sur ce véritable ROGERS - MAJESTIC



Se Vendait . . . \$240
Nouveau Prix . . \$198
Economie . . . \$42

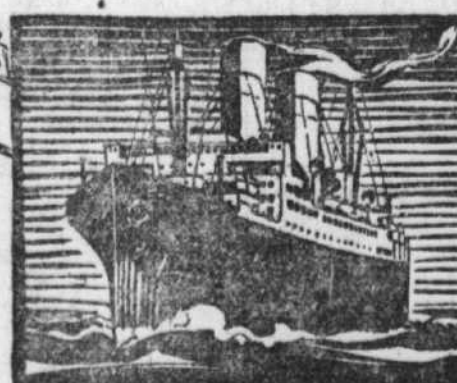
Livré complet avec lampes.

TERMES FACILES

P.T. LÉGARÉ LIMITE

1200, Amherst (près Ste-Catherine) HARBOUR 5188
6960, St-Hubert (coin Bélanger) CALUMET 3242
4349, Wellington, Verdun 1682 Mont-Royal Est
5804, Sherbrooke Ouest 4281, Ste-Catherine Est

RÉDUCTION de 12% sur passages aller et retour en CLASSE CABINE . . . pour l'EUROPE



Profitez de la réduction de 12% pour réserver votre passage aller et retour en classe Cabine du Pacifique Canadien, entre le 15 juillet et le 31 juillet pour le retour.

Les paquebots rapides et modernes de la flotte du Pacifique Canadien assurent un service incomparable. Ils sont luxueusement aménagés et offrent tous les avantages de confort, commodité et agrément en mer. En outre de la réduction de 12% sur traversées aller et retour en classe Cabine, les taux réduits sont aussi en vigueur pour les classes Troisième Touriste et Troisième.

Pour avoir des places de choix, réservez de bonne heure. Renseignements des agents locaux.

au bureau des billets de la haute ville, angle Ste-Catherine et Metcalfe, MARQUETTE 6262, ou de D. R. Kennedy, agent général, 201 rue Saint-Jacques ouest, Montréal, PLATEAU 2281.

Services Maritimes du Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

"Ayez toujours des chèques de voyage des Messageries du Pacifique Canadien . . . Négociables partout"



Douleurs Sans Nécessité!

Ne soyez pas martyrisé par des douleurs sans nécessité.

En effet, beaucoup de souffrance est tout à fait inutile.

Les maux de tête, par exemple. Ils viennent sans avertissement, mais on peut toujours être préparé. Les pilules d'Aspirine apportent un soulagement prompt. Ayez-en une bouteille dans votre bureau. Portez-en une petite boîte dans votre poche. Alors, vous n'aurez pas besoin de chercher une pharmacie ou attendre jusqu'à ce que vous arriviez chez vous.

Et ne croyez pas l'Aspirine est bonne pour les maux de tête, les gorges ulcérées et les refroidissements seulement! Lisez le mode d'emploi prouvé pour le soulagement des douleurs névralgiques, névritiques, rhumatismales et autres maux et douleurs. Tout en vous rappelant, bien entendu, que le confort rapide procuré par ces pilules ne constitue pas une guérison; pour une douleur qui continue, voyez un médecin.

Achetez la véritable Aspirine. Protégez-vous en cherchant ce nom-là. Toujours la même. Toujours sûre. N'ajoutez jamais le coeur.

AYER'S ASPIRIN

Marque de Fabrique Enregistrée

La Femme

LETRE DE FADETTE

"Pouvez-vous me dire, Madame Fadette, comment il se fait que les hommes, même les plus intelligents et les meilleurs, connaissent si peu les femmes et les comprennent si peu?"

La question est complexe; y répondre n'est pas facile. Prétendez-vous, Madame, que la femme, si intuitive, comprend toujours l'homme qui pourtant est tout d'une pièce; alors, comment voulez-vous que l'homme comprenne la femme pleine de contradictions, de complications, si passionnée et si changeante? Aussi, en général, est-il peu sage d'y compter.

Beaucoup de femmes, — et ma correspondante est du nombre, — ont une vie toute de travail, de privations pour leur mari et leurs enfants; vertueuses et résignées, elles ne se plaignent ni de leur fatigue, ni des sacrifices qu'elles s'imposent. Le mari, souvent, ne s'en aperçoit pas. Heureux dans une maison bien tenue, avec une femme douce et aimable, il ne voit pas qu'elle est mal habillée, qu'elle ne sort jamais, qu'elle n'a ni repos ni distractions d'aucune sorte.

Même la beauté de sa femme ne le frappe souvent que si quelqu'un d'autre lui en fait des compliments.

C'est, qu'en général, l'homme s'occupe beaucoup moins de ce qu'il voit que de ce qu'il lit ou de ce qu'il entend. Les paroles, pour lui, ont une grande importance, et il les comprend mieux que la femme qui cherche derrière ce qu'on dit, ce qu'on a voulu dire. La parole claire, précise peut seule faire comprendre aux hommes la réalité des choses. C'est pourquoi, très souvent, dans les difficultés et la mésestimation d'un ménage, l'intervention intelligente d'un tiers peut faire tant de bien. Que la mère ou la sœur du mari, par exemple, lui disent comme sa femme est industrieuse, économe, capable; qu'elle est trop privée de sorties, qu'elle n'est pas mise convenablement, cela peut lui faire voir ce que réellement il n'avait jamais soupçonné, surtout quand sa femme a poussé la vertu jusqu'à voiler ses mérites en ne parlant jamais de ses sacrifices.

L'unanimité des femmes à taxer les hommes d'égoïsme vient de ce qu'elles ne savent pas la raison profonde de l'incompréhension des hommes qui tient à leur nature même.

Au lieu de les éclairer avec tact et affection, elles préfèrent les accuser de ne pas les aimer, de n'avoir pas de générosité et de ne jamais chercher à leur faire plaisir!

Et pourtant, l'homme ne comprend pas parce qu'il ne comprend pas. "C'est un aveugle sensible uniquement à la voix et encore à une voix claire, nette et catégorique".

Alors, les femmes, au lieu de grogner, de faire des allusions malignes, de pousser de grands soupirs ou de verser des larmes, réussiraient mieux, quand elles ont un conseil à donner, ou un grief à exposer, ou simplement une situation à expliquer, de dire avec calme, hardiesse, clarté et modération tout ce qui est nécessaire. Par cette méthode raisonnable, que d'horizons s'éclairciraient, que de lumière se ferait dans l'esprit du mari qui se rendrait compte de la réalité de leurs deux vies.

Dieu merci, beaucoup d'hommes savent apprécier leurs femmes et se rendent compte de ce qu'elles font pour eux sans tous ces discours! Ils sont délicats, ils ont été élevés par des femmes; avec leurs mères et leurs sœurs ils ont appris à voir et même à deviner.

Il n'en est pas moins vrai que le plus grand nombre, accusés d'égoïsme, de mesquinerie et de dureté, vivent paisiblement dans l'illusion que tout va aussi bien que possible dans leur maison, où leur femme, attachée à son devoir et n'en sortant jamais, a certainement une vie plus sacrifiée qu'il n'est nécessaire.

Ils ne le savent que si on le leur dit, si on le leur prouve par des raisonnements clairs.

Puisqu'on ne le fera pas, il faut le prendre comme il est et agir en conséquence.

Certains hommes ont été indignés d'abord quand des amis leur ont reproché de ne pas traiter leur femme assez bien. Mais quand on le leur a démontré, ils se sont transformés, et leur générosité n'a plus eu de bornes.

Il fallait des paroles pour leur ouvrir les yeux. Pas des paroles en l'air, des scènes, des reproches exagérés qu'ils ne pouvaient trouver que faux et injustes, mais des paroles vraies, calmes, raisonnées et raisonnables.

FADETTE

Du neuf avec du vieux

Dans la Mode illustrée, Dame Pluche donne ces curieuses recettes qui intéressent certainement un bon nombre de nos lectrices:

Avez-vous découvert, dans un grenier ou quelque débarras, de vieilles chaises mises au rebut et dont le galbe vous paraît intéressant? Vous en trouverez encore facilement l'emploi.

Je vous citerai celle-ci en exemple: un support pour cartons à gravures et à dessins, composé de deux dossiers de chaises anciennes en bois sculpté, dont les pieds et le siège avaient subi les injures du temps et le perforage des insectes. Une étroite planchette et un X en chêne patiné du même ton avaient servi à combiner ce joli petit meuble, les deux dossiers, inclinés, continuant par raccourci les branches de l'X.

Avec les quatre pieds et le cadre du siège d'une belle vieille chaise démolie, une des miennes vient de confectionner une "travailluse" du meilleur goût. A la

place du siège, en clouant intérieurement l'étoffe sur les bords du cadre, elle a mis une vaste poche à laines et à ouvrages, en soie ancienne. Une dentelle d'or souligne l'ourlet, une cordelière d'or sert de coulis.

J'ai vu aussi transformer en plateau, par la simple adjonction de deux poignées, le dessus d'une petite table à rebords dont les quatre pieds avaient été cassés dans un déménagement.

Si vous trouvez encore dans le fond de vos oubliettes — que je vous conseille de bien visiter, pour vous débarrasser entièrement de ce qu'elles contiennent d'inutile! — de vieilles porcelaines, des faïences ébréchées, dont il serait absolument fastidieux de rejoindre les fragments, vous pouvez vous livrer à un petit travail de patience dont le résultat vous étonnera et vous charmera.

Brisez le tout — ou une partie — en menus morceaux de grandeur à peu près égale, mais qui resteront, bien entendu, de formes assez diverses.

Votre adresse consistera à en

Au pays de l'héroïsme et du dévouement

Par le R. P. J.-Emile SAINDON

Nous avons déjà publié la première partie du dramatique récit de voyage du P. Saindon et de ses compagnons à la Baie James. On nous saura gré de n'en doter ici la suite:

Le sort en est jeté. Je dois poursuivre mon récit et accomplir ma promesse intégralement.

Dans le dernier article, je me suis fait votre Mentor, de Pagwa, endroit où nous laissons le chemin de fer, jusqu'à la Mission d'Albany.

Un voyage de trois cents milles en chaland, un voyage qui a duré un mois. Ça n'a pas été un tour en Europe, en Floride ou aux Bermudes, mais tout de même assez agréablement d'incidents divers, originaux, inédits, et, avouons-le, d'un brin de pittoresque.

Le lecteur lit avec intérêt les ré-

cits du genre. Cette sympathie s'explique tout naturellement: c'est que le peuple canadien plus que jamais est missionnaire. L'œuvre d'évangélisation poursuivie dans les pays infidèles est siennée parce qu'elle accomplit par ses missionnaires. Suivant l'attrait de son cœur, il aime à connaître l'apostolat de ses fils.

LA MISSION D'ALBANY

Sans plus tarder, je vous fais visiter la mission d'Albany, la mission éprouvée par l'eau et par le feu, — ce qui lui donne déjà une note d'importance. En effet, le lecteur ne doit pas avoir oublié qu'en 1928, le terrain où se trouvent situés l'école indienne, le presbytère et l'église, a été inondé de huit pieds d'eau, mettant les vies à un doigt de la mort, causant des pertes sérieuses et occasionnant un

travail immense pour réparer les dégâts.

L'été dernier, c'est le feu qui est venu la visiter, rasant non les vieilles constructions, mais les nouvelles que nous étions à élever à cinq milles plus loin.

La mission d'Albany doit être appelée à faire beaucoup de bien, puisque le démon s'acharne tant à la détruire et à décourager ses missionnaires. Nous avons foi en la Providence qui ne permet jamais nos épreuves que pour un plus grand bien. C'est pourquoi nous sommes confiants, pleins d'espérance que de cette épreuve, de cette ruine s'élèvera le bel édifice spirituel des âmes, que de ces cendres germeront les conversions.

Les âmes, pour passer de la servitude à la liberté, des ténèbres à la lumière doivent être rachetées. La seule monnaie qui ait cours dans ce domaine surnaturel, c'est le sacrifice, la souffrance. Le missionnaire, à l'exemple du Christ, doit se donner, se substituer, se sacrifier.

La mission d'Albany est dans une situation assez ennuyeuse. Chaque

UN CHAMPION DE LA RACE FELINE



Ce beau spécimen a gagné récemment le championnat à une grande exposition, à Londres. Son nom est "Parkside Cream Tart", et la couleur de sa fourrure, chinchilla crème.

composer une mosaïque d'un bel effet décoratif. Un à un, ces caissons, briques et assésés suivant votre goût et votre caprice, seront fixés avec de la colle forte ou du ciment sur des boîtes de porcelaine ou de métal, en les rapprochant le plus possible pour qu'il n'y ait entre eux qu'un intervalle de jointure.

Dans cet intervalle, coulez un peu de ciment et, après séchage, masquez ces jointures avec du bronze d'or appliqué au pinceau. Ce sera comme un listel de vitrail dans lequel se trouvera scellé chaque fragment de votre mosaïque.

Fabriqués avec goût et avec soin, ces petits objets ont leur valeur décorative et sont fort propres à figurer sur une table de toilette, sur une étagère et même sur le comptoir d'une vente de charité.

FAITS ET GLANES

LA DOYENNE DES RELIGIEUSES DU MONDE

La doyenne des religieuses du monde entier est, sans doute, une Française, Sœur Sainte-Jeanne, des Petites-Sœurs des Pauvres, dont on vient de fêter le centième anniversaire. Née en 1829, elle est fixée depuis de nombreuses années.

Sœur Sainte-Jeanne est née près de Saint-Brieuc, le 25 juin 1829. Cinquième des six enfants d'un laboureur, elle est entrée au couvent à l'âge de vingt-huit ans, et est passée, durant soixante-douze ans de religion, dans diverses maisons, où elle s'est dévouée comme infirmière, au soin des malades et des pauvres.

Malgré son grand âge, la vénérable jubilaire vit de la vie conventionnelle ordinaire, sans vouloir être exemptée, en quoi que ce soit, des services de son Ordre. Levée à 5 heures chaque matin, elle travaille toute la journée, file et fait tous les exercices de la chapelle. Elle se couche avec la communauté.

Parmi les félicitations qu'elle a reçues le jour de son centenaire se trouvaient celles que lui envoyaient de Detroit (Etats-Unis) un ancien capitaine de vaisseau américain, âgé de cent trois ans, qui se trouve actuellement chez les Petites-Sœurs des Pauvres de cette ville et avait tenu à envoyer ses encouragements à sa cadette française.

HUMOUR ANGLAIS

Le petit Billy reçoit une lettre de sa grande sœur, qui est mariée et qui habite la province. Elle lui annonce qu'elle est l'heureuse maman d'un bébé.

— Tu n'as pas l'air très content de cette bonne nouvelle, lui dit son père; c'est un garçon ou une fille? — C'est précisément ce qui me tracasse, répond gravement Billy; elle ne le dit pas dans sa lettre, ce qui fait que je ne sais pas encore si je suis oncle ou tante!

Retraites fermées

AU COUVENT DE MARIE-REPARATRICE, 1025, MONT-ROYAL OUEST, MONTREAL

Mars: du 21 au 24, jeunes filles des Cercles d'études.
Avril: du 3 au 6, jeunes filles.
Mai: du 15 au 18, jeunes filles.

AUX TROIS-RIVIERES

Mars: du 13 au 17, jeunes filles.
Mars: du 20 au 24, jeunes filles.
Avril: du 1er au 5, dames.
Avril: du 10 au 14, jeunes filles.
Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

Apostolat de la prière

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE POUR LE MOIS DE MARS — SAINT JOSEPH, PATRON ET MODELE DES OUVRIERS

Saint Joseph a passé toute sa vie dans un humble atelier de Nazareth. Il ne peut donc voir qu'avec une bienveillance spéciale ceux qui, comme lui, travaillent de leurs mains. A son exemple aussi, et à la transformer, Car depuis que Jésus est venu sur la terre, le travail, en restant un châtiment par son côté pénible, est cependant un moyen puissant de sanctification pour les âmes.

INTENTION MISSIONNAIRE — Les auxiliaires laïques dans les missions. Résolution apostolique: Prier pour que les ouvriers invoquent la protection de saint Joseph et imitent ses vertus.

Concert Yvonne Vloeberghs

Dans le programme du concert que Mme Y. Vloeberghs donnera à l'Hôtel Ritz-Carlton le mercredi 26 mars prochain, figurent quelques compositions d'Alfred Lambert, pianiste-compositeur de Montréal, qui accompagnera Mme Vloeberghs au piano.

En outre, le programme contiendra des œuvres de Fr. Haendel, J. S. Bach, G. Debussy, Hugo Wolf, N. Medtner, parmi lesquelles quelques-unes seront entendues pour la première fois au Canada.

Le "Devoir" commencera bientôt la publication d'un nouveau feuilleton.

printemps, depuis la terrible inondation, le personnel, vers la mi-avril, se transporte sur la terre ferme, à l'endroit du nouveau site, afin d'éviter de nouveaux dangers.

Nous appelons ce déménagement d'un mot pittoresque: la fuite en Egypte. Ce n'est pas Hérode qui cherche à faire mourir l'Enfant, mais les éléments en délire qui menacent la vie de nos sauvages et de nos religieuses, les vierges héroïques du Nord.

Ce déplacement, je dirais, en plein cœur de l'hiver, n'a rien de poétique, c'est de la prose tout court, la plus prose des proses.

PETITE VIE DES SAINTS

4 MARS, SAINT LUCIUS Ier, PAPE ET MARTYR

Saint Lucius était de Lucques. Il fut ordonné prêtre sous saint Cornélius, son prédécesseur et relégué avec lui à Civita-Vecchia. Après le martyre de saint Cornélius, sous les empereurs Gallus et Volusien, il fut élu pour le remplacer sur le siège de saint Pierre.

Aussitôt que saint Cyprien, évêque de Carthage, apprit son élection, il l'en félicita par lettres. Il ne jouit pas d'un long repos. Car les mêmes empereurs, continuant leurs persécutions contre les chrétiens, le renvoyèrent une seconde fois en exil. La Providence le rendit à son peuple, et, une seconde fois, il rentra à Rome, où il fut reçu en triomphe.

Saint Cyprien le félicitant de nouveau, lui présenta en même temps que, pour être revenu de l'exil, la gloire de sa confession ne serait pas diminuée, puisque Dieu ne l'avait ramené à Rome que pour préparer un plus beau théâtre à sa constance et à sa passion. La prédiction ne tarda pas à se réaliser. Sous les mêmes empereurs Gallus et Volusien, saint Lucius eut la tête tranchée, le 4 mars 253.

Veillée de folklore

Organisée par la Société St-Jean-Baptiste, section No 44 Notre-Dame du Perpetuel Secours dans le sous-sol de l'église paroissiale Boulevard Monk, ce soir "Mardi Gras" titre de la pièce qui sera jouée à la soirée du bon vieux temps par la troupe "Eugène Mignault" au profit de l'église sous la présidence de M. le curé Z. N. Hurteau.

EATON

MANTEAUX DE TWEED,

d'une élégance tout à fait nouvelle, et à un prix très spécial, mercredi

19.50

Les rapports de nos correspondants parisiens sont remplis de l'importance du manteau de tweed, en tweeds à la texture lâche, aux riches mélanges de nuances... en tweeds comme ceux dont sont confectionnés les manteaux que nous offrons mercredi à ce prix très avantageux. Vous en jugerez lorsque vous les verrez. Deux modèles de ce groupe ont été dessinés par l'une de nos artistes, voyez combien leur silhouette est bien 1930. Tailles 14 à 20 et 38 à 44 dans le lot.



A... Un mélange de gris brumeux. Voyez l'effet en forme d'un godet sur le côté et la taille haute.

B... En tweed lâche est ce manteau mélangeant harmonieusement le brun, le rouge, le gris.

TROISIEME ETAGE
RUE SAINT-CATHERINE

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Maison d'éducation

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. FRontenac 5344 Montréal

Ce soir au Monument

Il y aura une belle soirée aujourd'hui au Monument National, à 8 heures 30, au profit de l'Ecole maternelle des Sourds-Muets. Les anciens du patronage Saint-Georges y présenteront: "Le Diable Rouge", d'après Pottecher, pièce en deux actes et un prologue, et "Le Marquis de la Grenouillère", comédie par Bouly de Lesdain. Les intermèdes sont confiés au trio Saucier et à la chorale Saint-Jean de la Croix. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur du T. R. P. Joseph Latour, C.S.V., supérieur provincial.

Voici le programme de la séance: 1. Ouverture "Crown of Gold", par A. Herman; trio Saucier (MM. Marcel Saucier, Paul Berthiaume et Aimé Leblanc). 2. "Le Diable rouge", Prologue. 3. "Chanson indienne", par Rimsky-Korsakoff; solo de violon par M. Marcel Saucier. 4. "Le diable rouge", 1er acte. 5. Extrait d'"Orphée aux enfers", d'Offenbach; trio Saucier. 6. "Le chœur des Pèlerins", de Wagner; chorale Saint-Jean de la Croix, direction du Dr Victor Parent, accompagnateur: M. Lucien Manseau. 7. "Le diable rouge", 2ème acte. 8.

La Lithinès du Docteur Gustin

Procurent une eau agréable, digestive, alcaline, très active.

Sont souverains contre acide urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'estomac et de l'intestin.

PHARMACIE LAURENCE

Angle Saint-Denis et Ontario
Drogues et Produits Chimiques Supérieurs.

Tous les remèdes nouveaux.
PRESCRIPTIONS
médicales remplies avec soin.
Livraison rapide par toute la ville.

Extrait de "Faust", de Gounod, trio Saucier. 9. "L'Orgue", par L. de Rillé; chorale Saint-Jean de la Croix. 10. "Le marquis de la Grenouillère", comédie. 11. Marche: "Vallonia", de Nicholson, trio Saucier.

Le salaire minimum des femmes en Nouv.-Ecosse

Halifax, 4 (S. P. A.). — Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse vient de nommer une commission pour administrer la loi du salaire minimum des femmes.

voici la description sommaire: Un groupe de maisonnettes assises au bord de la forêt, dans un coin paisible, construites de troncs d'arbres avec leur écorce. Les toits pointus recouverts de papier noir émergent à travers les souches et font contraste avec le blanc de la neige qui étend son tapis moelleux dans les alentours. Là, pas de gratte-ciel, comme vous l'imaginez bien, mais, des habitations basses, qui se font modestes et petites, s'écrasant humblement dans deux à trois pieds de neige qui les renchausse. Chaque maison a deux demi-fenêtres. En tout, quatre logis. L'un qui sert de cuisine, de réfectoire à tout le personnel, puis de résidence, de parloir, de salle de récréation, de dortoir pour les religieuses.

Les petites Indiennes ont leur maison, les sauvagesons la leur. Le directeur de la mission, le Père A. Bilodeau, a aussi son petit château, pauvre, minuscule, mais... bien à lui.

La chapelle? Oh! la petite chapelle... Comme j'ai été saisi en y entrant. Modeste, mais si grande

parce que temple de Dieu; pauvre, mais riche de l'hôte qui l'habite. La propriété s'y unit à la simplicité ingénue. Il y a tant de calme qu'on y croit entendre des battements d'ailes, tant de calme qu'on y croit entendre les battements du cœur de Dieu. L'on y est si près de l'autel que cette intimité invite à la prière, à l'épanchement. Spontanément l'on s'écrit comme saint Pierre: "Seigneur, qu'il fait bon être ici!" Pendant qu'à l'extérieur l'on écoute le vent bruir dans les arbres de la forêt vierge, qui chuchote elle-même sa prière, qu'il fait bon prier! Les décorations?... elles sont sobres. Et l'on en sent si peu le besoin! Un petit autel très simple, deux souches, quelques images saintes, un chemin de croix, des bancs rustiques... A vrai dire, le Christ, Jésus-Hostie, est tout l'ornement de ce lieu, celui qui suffit et supplée à tous les autres.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est. à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (A responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER administrateur et secrétaire.

NARCEISSE DUCHARME, PRÉSIDENT

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
SPECIALITÉ: Edifices Religieux — Béton armé

H. DUFRESNE & FILS, Ltée

Ouvrage au contrat — Pourcentage ou journée — Estimations et dessins fournis sur demande — 30 années d'expérience —

Satisfaction garantie.

Résidence: 44 ST-MATHIEU :: St-Laurent: Tél. BY 1759
Bureau: 30, RUE ST-JACQUES O. :: MONTREAL
Tél.: HARbour 2068.

LA VIE SPORTIVE

CANADIEN GAGNE LA PREMIERE

Le Canadien a remporté les honneurs de la victoire dans la première partie de la série de détail pour le championnat du groupe senior de la C. A. H. A. alors que l'équipe de Doc Clément a triomphé du M. A. A. hier soir, au Forum, par un résultat de 2 à 0, en présence de sept mille personnes.

Le Bleu Blanc Rouge méritait bien le succès obtenu hier soir car l'équipe canadienne-française s'est affirmée supérieure à ses adversaires et, contrairement à ce qu'avait annoncé le M. A. A. son club était au grand complet hier soir. Brunet et Arcand ont été solides sur la défense et ont brisé une multitude d'attaques. P. Gagnon et Baril se sont aussi signalés par leur poke-check, et ce n'est qu'au commencement de la troisième période que le Canadien s'est décidé à compter le premier point alors que J. Gagnon suivit de Grant traversant la glace d'un bout à l'autre déjouant tout devant eux et ce dernier acceptant une passe parfaite de Gagnon déjoua Kerr et compta le premier point au bout de 3 minutes de jeu. Encouragé par ce point l'équipe canadienne se lança de nouveau à l'attaque et quelques minutes plus tard ce fut au tour de R. Lapointe de se mettre en évidence alors qu'après s'être emparé de la rondelle il fit une course de toute la longueur de la glace et tira à bout portant sur Kerr qui bloqua bien mais fut trop lent à débarrasser son territoire et Lapointe qui avait continué sa course ne fut pas lent pour la repousser devant et compta le deuxième point pour son club au bout de 14.32.

Du côté du M. A. A. Kerr fut aussi très solide dans ses buts et en plusieurs occasions il a su sauver son club de plusieurs points surtout sur des lancers de loin, lesquels il bloqua avec un sang-froid vraiment remarquable, et ce n'est qu'à la dernière période qu'il eut une faiblesse, mais en vérité le premier point était très difficile à exempter, et un autre que lui n'aurait pu faire mieux.

Gallagher qui portait un protecteur sur son nez fut solide sur la défense de même que Ahearn. Les deux frères Roches se mirent très en évidence eux aussi. Haynes et Brydson firent de la belle combinaison et plusieurs fois ils mirent les buts de Gagnon en danger. La partie fut rude et par moment les arbitres Mallinson et Daigneault ne s'en laissèrent point imposer et un total de 17 punitions fut infligé dont trois majeures. Ahearn en attrapa deux pour sa part et Arcand une. Les deux clubs se rencontrèrent de nouveau mercredi soir pour le championnat et le Canadien avec une avance de deux points a sûrement de grandes chances de gagner, à moins de réelle malchance.

Alignement des équipes:
Canadien M. A. A. A.
J. A. Gagnon but Kerr
Brunet défense Gallagher
Arcand défense Ahearn
Baril centre Haynes
R. Lapointe aile D. Roche
P. Gagnon aile E. Roche
K. Grant subs Huggins
Carroll subs Brydson
Robert Wilson
Lafrance Hills
N. Lapointe

SOMMAIRE
Première période
Punitions: Wilson, E. Roche, Lapointe, Arcand 2 Gagnon.
Deuxième période
Punitions: Huggins 2, Baril, E. Roche, Arcand et Ahearn (majeure), Campbell.
Troisième période
1.—Canadien, Grant. 3.00
2.—Canadien, R. Lapointe. 14.50
Punitions: R. Lapointe, Baril, Ahearn, (majeure).

AU COLLEGE DE SAINT-LAURENT

Le Saint-Laurent recevait, dimanche, le Laffleur, qui annula vendredi avec le Canadien Montgomery, dans la première partie du détail pour le championnat de la ligue STAR.

La toute fut des plus excitante et satisfaisante au plus haut point la nombreuse assistance. Brûlant du désir de venger leur récent échec subi aux mains du Canadien Montgomery, les Collégiens se lancèrent vigoureusement à l'attaque; et, de fait, ils ont eu l'avantage du jeu pendant les deux dernières périodes. Ethier et Limoges ont failli compter en plusieurs occasions. Mais le jeu merveilleux de Lalonde dans les buts a sauvé son club d'une défaite. Le résultat final fut de 1 à 1.

Outre Limoges et Ethier, qui a compté l'unique point des collégiens, tous les porte-couleurs du Saint-Laurent ont été solides, surtout Vézina et l'Archevêque. Le dernier est toujours en grande forme et son jeu a été incessamment brillant. Magnan, du LAFLEUR, s'est distingué en enregistrant un point à la deuxième période, égalisant les chances, car les Laurentiens avaient encore l'avantage.

Laffleur Saint-Laurent
Lalonde but L'Archevêque
Lecavalier défense Vézina
Filiatrault défense Lafontaine
Pauellet centre
Phelan aile
Magnan aile Charland
A. Boulet subs Jodoin
P. Boulet subs Lachapelle
Cornellier subs
Griffin
1ère période
Pas de point.
Punition: Lecavalier.
Deuxième période
Saint-Laurent, Ethier. 2.00
Laffleur, Magnan. 8.25
Troisième période
Pas de point.
Punitions: Lecavalier, Ethier, Phelan.
Arbitre: Labrosse.

DES COMBATS INTERESSANTS AU NATIONAL

Le professeur Eugène Brousseau avait préparé un excellent programme de boxe à la paletre du National hier soir et les amateurs qui ont assisté à ces combats ont passé une agréable soirée.

Deux combats étaient à l'affiche et trois de ces batailles se sont terminées par des mises hors de combat tandis que les autres furent gagnées par la décision des juges. Deux rencontres exigèrent une ronde supplémentaire avant que les juges pussent se prononcer.

SOMMAIRE
100 lbs. — Salley, Verdun, a remporté la décision sur Bernier, National.

100 lbs. — M. Lacroix, National, a knock-out E. MacLean, National, à la première ronde.

108 lbs. — P. Paquette, C. P. Villard, a remporté la décision sur T. Eliaque, B. Corticelli.

126 lbs. — H. Auger, National, a remporté la décision sur E. Wise, Verdun.

126 lbs. — F. Fiore, C. P. Villard, a remporté la décision sur E. Fournier, Préfontaine.

135 lbs. — R. Gardin, Indépendant, a gagné par knock-out technique contre S. Kelly, B. Corticelli, dans une ronde supplémentaire.

160 lbs. — A. St-Mars, Ste-Brigide, a knock-out J. Ranger, B. Corticelli, à la 1ère ronde.

160 lbs. — C. Bluteau, Indépendant, a remporté la décision sur J. Goodhue, Y. M. C. A.

135 lbs. — W. Heatfield, Verdun, a remporté la décision sur DeLuca, National.

118 lbs. — G. Sauvé, National, a remporté la décision sur C. Rasmussen, Y. M. C. A., après une ronde supplémentaire.

160 lbs. — Côté, National, a knock-out eschamps, Préfontaine, à la deuxième ronde.

126 lbs. — P. Mecteau, National, a remporté la décision sur Side, Indépendant.

LES COMPTES DE LA N. H. L.

Ralph Cooney Weiland, des Bruins de Boston, a repris la tête chez les compteurs de la Ligue de Hockey Nationale en déplaçant Frank Boucher, des Rangers de New-York. Le diminutif avant des champions du monde a compté cinq points et a participé à l'enregistrement d'un autre au cours de la semaine dernière et aujourd'hui il a son actif un total de 63 points.

Voici le classement à date:

SECTION CANADIENNE

	P.	A.	P.	P.
Stewart, Mont.	36	12	49	75
H. Kilrea, Ottawa	27	19	46	53
Himes, Amer.	22	19	41	15
Lamb, Ottawa	24	18	42	107
Morenz, Can.	21	9	40	66
Bailey, Toronto	17	18	35	58
Cotton, Toronto	19	14	33	38
Glancy, Ottawa	11	18	33	73
Finnigan, Ottawa	21	11	32	42
Siebert, Montréal	13	19	31	90
C. Conacher, Toronto	20	9	29	46
Lépine, Canadien	22	6	28	45
Sheppard, Américains	13	15	28	32
Smith, Montréal	19	8	27	65
Proter, Montréal	14	9	23	71
McVeigh, Amer.	11	12	23	28
S. Mantha, Canad.	12	10	22	102
Primeau, Toronto	4	18	22	18
Larochelle, Canadien	11	10	21	24
Wasnie, Canadien	12	8	20	60
Phillips, Montréal	12	8	20	40
Day, Toronto	6	12	18	64
Blair, Toronto	10	7	17	27
Ward, Montréal	10	6	16	54
Simpson, Américains	0	10	16	39
Jackson, Toronto	4	11	15	23
Dutton, Montréal	3	12	15	92
Pouhey, Ottawa	10	3	13	22
Pettinger, Toronto	4	9	13	40
Northcott, Montréal	10	1	11	4
Leduc, Canadien	5	7	12	79
Patterson, Amer.	10	1	11	22
Boyd, Américain	6	5	11	16
Burch, Américains	7	3	10	18
L. Copacher, Amer.	4	6	10	73
Munro, Montréal	7	2	9	10
Massecar, Américains	6	3	9	18
Cox, Toronto	3	6	9	16
Burke, Canadien	1	8	9	67
Gagné, Ottawa	5	3	8	32
Shields, Ottawa	5	3	8	28
McCaffrey, Amer.	4	4	8	32
Holmes, Amer.	4	3	7	31
Duncan, Toronto	3	4	7	49
Mondou, Canadien	3	4	7	22
Boucher, Montréal	2	5	7	42
Wilcox, Montréal	2	5	7	36
W. Kilrea, Ottawa	4	2	6	4
Smith, Ottawa	2	4	6	79
Smith, Toronto	2	3	5	69
Brydge, Amer.	1	4	5	48
G. Mantha, Canadien	3	1	4	14
Hutton, Bost-Ott.	2	1	3	2
Robinson, Montréal	1	2	3	10
Grosvenor, Ottawa	0	3	3	19
Brydson, Toronto	2	0	2	8
Nieghbor, Ottawa	2	0	2	2
W. J. Phillips, Mon.	1	1	2	6
Burminster, Amer.	1	1	2	0
Carson, Canadien	1	0	1	8
Starr, Ottawa	0	1	1	10

SECTION AMERICAINE

	P.	A.	P.	P.
Weiland, Boston	36	27	63	23
Boucher, Rangers	26	33	59	14
W. Cook, Rangers	26	29	55	38
Clapper, Boston	36	18	54	38
Gainer, Boston	15	27	42	37
F. Cook, Rangers	24	16	40	55
Cooper, Detroit	17	17	34	14
Goodfellow, Dét.	15	17	32	52
Hay, Detroit	15	15	30	8
Lewis, Detroit	18	10	28	36
Lowrey, Pittsburgh	13	13	26	46
Shore, Boston	11	17	28	96
Barry, Boston	13	13	26	26
Mills, Pitts.	13	10	23	34
T. Cook, Chicago	9	13	22	10
Keeling, Rangers	11	6	21	30
Murdoch, Rangers	11	10	21	22
Somers, Chicago	10	11	21	70
Gottselig, Chicago	17	3	20	24
Oliver, Boston	14	4	18	12
Jarvis, Pittsburgh	11	7	18	32
McKinnon, Pittsburgh	10	7	17	42
Ripley, Chicago	8	8	16	33
Aurie, Detroit	13	3	16	26
Arbour, Chicago	9	6	15	24
March, Chicago	8	7	15	32
Thompson, Rangers	0	13	13	32
Dutkowski, Chicago	7	7	14	36

Trophée Forget à Saint-Germain

Ralph Saint-Germain, vaillant équipier du McGill, a remporté la coupe offerte par M. Maurice Forget, pour le joueur le plus utile à son club dans le groupe senior de la Q. A. H. A. pour la saison 1930.

Le trophée fut remis au vainqueur hier soir, au Forum, au cours de la joute de détail entre le Canadien et le M. A. A.

Ingram, Chicago ... 6 8 14 21

Couture, Chicago ... 6 7 13 55

Bourgeault, Rangers ... 7 5 12 46

Galbraith, Boston ... 7 5 12 36

Miller, Chicago ... 9 2 11 42

Owen, Boston ... 7 4 11 24

Carson, Boston ... 3 3 11 27

Frederickson, Pitts. ... 4 7 11 20

Noble, Detroit ... 6 4 10 61

Connors, Detroit ... 3 7 10 40

White, Pittsburgh ... 8 1 9 16

Hitchman, Boston ... 2 7 9 58

McCabe, Detroit ... 5 3 8 10

Fraser, Pittsburgh ... 5 3 8 35

McKay, Boston ... 3 5 8 13

Bellefeuille, Detroit ... 5 2 7 10

Briden, Pittsburgh ... 4 3 7 20

Wentworth, Chicago ... 3 4 7 28

Adams, Chicago ... 3 3 6 12

Hick, Detroit ... 3 2 5 35

Johnson, Rangers ... 3 2 5 80

Goldsworth, Rangers ... 4 0 4 12

Rockburn, Detroit ... 4 0 4 89

Barton, Pittsburgh ... 3 1 4 4

Taylor, Boston ... 3 0 3 68

Manners, Pittsburgh ... 2 1 3 23

Graham, Chicago ... 1 2 3 23

Abel, Chicago ... 1 2 3 34

Quenneville, Rangers ... 0 3 3 10

Brophy, Detroit ... 2 0 2 2

Herberts, Detroit ... 1 1 2 4

Burns, Chicago ... 1 0 1 2

Vail, Rangers ... 1 0 1 4

Hesmer, Rangers ... 0 1 1 61

Smith, Pittsburgh ... 0 1 1 24

Connor, Ott.-Bost. ... 0 1 1 0

Matte, Detroit ... 0 0 1 0

Foster, Rangers ... 0 0 0 10

Hughes, Detroit ... 0 0 0 29

Drury, Pittsburgh ... 0 0 0 18

Spring, Pittsburgh ... 0 0 0 14

Taylor, Boston ... 0 0 0 6

Bostrum, Chicago ... 0 0 0 6

NOS DEUX CLUBS LOCAUX JOUENT A L'ETRANGER CE SOIR

Les amateurs du sport de hockey professionnel seront privés de leur sport favori ce soir, mais ils ne manqueront pas d'être aux écoutes ce soir afin de connaître le résultat des parties qui seront disputées dans les séries de la ligue de hockey Nationale.

Le Canadien n'a pas enregistré une seule victoire contre le Boston durant cette saison, dans les trois parties jouées contre ce dernier, mais cela ne veut pas dire que les Bruins auront un passage libre à travers l'équipe du Canadien, ce soir. Les résultats ont toujours été d'une très faible marge dans chaque cas, et par deux fois une malchance insurmontable fut cause de la défaite du Canadien, alors qu'il avait la victoire en mains. Il est à noter que les Boston, dans leur dernière partie jouée à Montréal, furent forcés de se tenir sur la défensive durant toute la dernière période afin de se protéger contre l'attaque furieuse des Canadiens. Si un amateur par trop enthousiaste n'avait pas eu la malencontreuse idée de lancer une bouteille sur la

glace, ce qui paralysa la partie et arrêta l'attaque des Canadiens, les Boston auraient probablement plier devant le club local.

La cinquième rencontre de la saison entre les Maroons et les Sénateurs, dans la capitale, devrait fournir une grande bataille. Dans les quatre parties jouées, les honneurs ont été bien partagés. Cependant que les Maroons prenaient deux des trois premières parties, la troisième nulle, Ottawa décrocha un beau blanchissage de 4 à 0 dans leur dernière rencontre dans la capitale. Trois fois cette année, le Montréal dut sa victoire sur Ottawa par un ralliement à la dernière minute.

Dans la section américaine, Rangers et Chicago, égaux pour la deuxième position, se rencontreront à Chicago dans une partie qui pourrait bien décider définitivement de la deuxième position dans le résultat final. L'autre partie, la seule qui n'ait aucun intérêt dans la course au championnat, sera jouée entre Américains et Maple Leaf, à Toronto.

Mars, 22-23 — St. Louis Browns à West Palm Beach.

Mars, 24-25 — Milwaukee à Fort Pierce.

Mars 26-27 — Montréal à Daytona Beach.

Mars, 28-29-30 — Newark à St. Augustine.

Avril 2-3-4 — Jacksonville à Jacksonville.

Avril 7-8-9 — Chattanooga à Chattanooga.

Avril 11-12-13 — Louisville à Louisville.

ROCHESTER RED WINGS
Mars 18-19 — Tampa à Tampa.

Mars, 20 — Philadelphia Phillies à Plant City.

Mars, 22 — Philadelphia Phillies à Wintre Haven.

Mars, 24 — Columbus à Plant City.

Mars, 30 — Philadelphia Phillies à Wintre Haven.

Mars, 31 — St. Louis Cardinals à Bradenton.

Avril 1 — St. Louis Cardinals à St. Petersburg.

Avril 2 — St. Louis Cardinals à Bradenton; Réserve vs Columbus à Lakeland.

Avril 3 — St. Louis Cardinals à St. Petersburg.

Avril 4 — St. Louis Cardinals à Bradenton.

Avril 5-7 — St. Louis Cardinals à St. Petersburg.

Avril 8 — St. Louis Cardinals à Bradenton.

Avril 13 — Washington Senators à Washington.

BALTIMORE ORIOLES
Mars 15-16 — Houston à Houston.

Mars 19-20 — Waco à Waco.

Mars 22-23 — Fort Worth à Fort Worth.

Mars 24-25-26 — Dallas à Waco.

Mars 29-30 — Waco à Memphis.

Avril 1-2 — Memphis à Memphis.

Avril 3 — Washington Senators à Chattanooga.

Avril 4 — Chattanooga à Chattanooga.

Avril 5 — Asheville à Asheville.

Avril 6 — Philadelphia Phillies à Baltimore.

Avril 7 — Nany à Annapolis.

Avril 11 — Washington Senators à Baltimore.

Avril 12 — Washington Senators à Washington.

Avril 13 — Philadelphia Athletics à Baltimore.

JERSEY CITY SKEETERS
Mars 29: Columbia à Columbia S. C.

Avril 1: Greenville à Anderson.

Avril 2: Greenville à Greenville S. C.

Avril 4: House of David à Anderson.

Avril 6-7-8: Hartford à Jersey City.

Avril 9-10: Allentown à Jer. City.

Avril 11-12: Springfield, Mass. à Jersey City.

Avril 13: New-York Giants à Jersey City.

M. Ben Slater est vainqueur

